



# LE RAPPORT 2024 SUR LES PARCS URBAINS DU CANADA

Comblers le fossé : comment le secteur des parcs peut relever les défis complexes actuels grâce à la collaboration et aux partenariats.

# LA RECONNAISSANCE TERRITORIALE

Ami·es des parcs exprime sa profonde gratitude envers la terre sur laquelle nous nous rassemblons, ainsi que pour son rôle essentiel sur la santé de toutes et tous. Nous reconnaissons la présence continue et la résilience des peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis sur ce territoire, ainsi que leur rôle de gardien·nes, protecteur·rices et conteur·euses à travers l'Île de la Tortue.

Nous reconnaissons que le colonialisme a perturbé les relations entre les peuples autochtones et la terre, et nous croyons que les parcs peuvent contribuer à rétablir ces liens en milieu urbain.

Nous sommes convaincu·es que les parcs jouent un rôle essentiel en offrant des espaces partagés pour toutes et tous, et qu'ils constituent des lieux indispensables pour la réconciliation et la décolonisation. Nous invitons les lecteur·rices à se joindre à notre engagement pour la protection de cette terre, comme les peuples autochtones l'ont fait depuis des temps immémoriaux, ainsi qu'à approfondir leur compréhension de l'histoire de la colonisation et de la manière dont la vérité et la réconciliation peuvent faire partie de notre effort pour nous rassembler toutes et tous sur un terrain d'entente.

# À PROPOS DES AMI-ES DES PARCS :

**Ami-es des parcs est la seule organisation nationale bilingue qui se consacre exclusivement à la défense des parcs urbains au Canada.**

**Depuis 2011**, nous collaborons avec des milliers de citoyen·nes engagé·e·s, d'organisations à but non lucratif et professionnel·les des parcs pour maximiser l'incroyable potentiel des espaces verts dans nos villes.

Notre travail s'appuie sur des valeurs fondamentales de réciprocité, d'intégrité écologique et d'équité sociale. Nous sommes convaincu·es que les parcs jouent un rôle essentiel dans la santé des villes canadiennes et notre environnement. Et que chaque individu·e – quel que soit ses revenus, son identité, ses capacités ou son âge – mérite un accès égal aux bienfaits des espaces verts publics.

Les communautés méritant l'équité sont au cœur de nos programmes, et nous cherchons à établir de solides relations tant avec elles qu'entre elles. Nous reconnaissons également le rôle indispensable des communautés Autochtones dans la protection et la restauration des espaces naturels en ville, et aspirons à apprendre à leurs côtés.

## Notre approche :

- **Animer les parcs :** Nous mobilisons des ressources pour les acteur·rices communautaires et les aidons à surmonter les obstacles afin qu'iels puissent rendre les parcs plus dynamiques et leurs quartiers plus résilients.
- **Créer une communauté:** Nous rassemblons les leaders des parcs et les défenseur·e·s des parcs pour célébrer des initiatives communautaires, facilitant les échanges et l'apprentissage par les pairs. Nous promovons aussi les meilleures pratiques en matière de programmation de parcs, d'engagement communautaire et de gestion, pour les soutenir dans leur travail de manière plus efficace.
- **Favoriser le changement:** Nous suivons de près les tendances, les défis et les opportunités dans les parcs urbains. En nous appuyant sur ces connaissances, nous collaborons avec les municipalités et nos partenaires afin de garantir que les parcs soient des lieux que tout le monde puisse apprécier.

Grâce au soutien de la Fondation de la famille Weston, du Gouvernement du Canada, de la Banque Royale du Canada et de Mohari Hospitality, nous sommes en mesure de vous présenter la sixième édition de notre rapport annuel sur les parcs urbains canadiens. Ce rapport suit les défis, les tendances et les opportunités dans les parcs urbains au Canada, à la fois à travers les données et les études de cas qui inspirent l'action, le progrès et l'apprentissage partagé.

**Soutenez notre mission collective en vous engageant avec nos communications et RECHERCHES, en vous inscrivant à notre INFOLETTRE, en participant à nos événements publics, et en FAISANT UN DON pour soutenir notre travail et garantir des parcs de qualité pour tout le monde.**

# Avant-propos du bailleur de fonds

Avec près de 81 % de la population canadienne vivant dans des zones urbaines, les espaces verts sont devenus des ressources essentielles pour notre bien-être social, environnemental et personnel. Les parcs valorisent nos quartiers en offrant des lieux pour l'activité physique, les événements culturels, et en facilitant les interactions sociales tout en nous reconnectant à la nature.

Ces espaces jouent également un rôle clé dans la gestion de nos villes, en contribuant à améliorer la qualité de l'air, à atténuer les effets des îlots de chaleur, à gérer les eaux pluviales et à préserver la biodiversité. Depuis six ans, le Rapport sur les parcs urbains du Canada dresse un portrait détaillé de l'état des parcs tout en favorisant les discussions visant à améliorer les politiques et programmes à l'échelle nationale. La Fondation de la famille Weston est honorée de soutenir le Rapport 2024 sur les parcs urbains du Canada, axé sur le thème du « décloisonnement du travail dans les parcs », résonne avec notre mission de soutenir des recherches et des initiatives fondées sur des données probantes visant à protéger et restaurer la biodiversité.

L'intendance environnementale est au cœur de l'approche de la Fondation de la famille Weston depuis plus de trente ans. Cet engagement envers des environnements sains a permis à la Fondation de tisser des liens et de collaborer avec des organisations à travers le pays afin de soutenir la gestion durable et responsable des paysages les plus précieux du Canada. En visant principalement la préservation et le maintien de la biodiversité, les parcs et espaces verts urbains offrent une occasion unique de renforcer la santé et la vitalité de notre environnement, tout en favorisant les liens entre les humains et la nature, essentiels à l'atteinte de nos objectifs environnementaux communs.

La Fondation de la famille Weston exprime sa profonde gratitude à l'équipe d'Ami·es des parcs pour leur dévouement à la réalisation de cette importante ressource. Nous tenons également à remercier le personnel municipal, les professionnel·les des parcs, ainsi qu'aux actrices et acteurs communautaires qui ont généreusement pris le temps de partager leurs idées et leurs témoignages, contribuant ainsi à enrichir ce rapport. Le rapport met non seulement en lumière les meilleures pratiques des parcs à travers le pays, mais également les nouveaux défis et opportunités auxquels ces environnements sont confrontés. Il explore aussi comment nous pouvons travailler ensemble pour relever ces enjeux collectivement. Le dévouement des bénévoles, des employé·es municipaux et des décideur·ses engagé·es dans l'amélioration de nos parcs et espaces verts nous inspire profondément. Leurs efforts tracent la voie vers un avenir durable et verdoyant, où les parcs urbains continuent à revitaliser et à renforcer nos communautés.



Weston Family  
Foundation

Garfield Mitchell,

*Président, la Fondation de la famille Weston*

# Remerciements

Un rapport de cette ampleur repose sur un travail d'équipe. Tout d'abord, un grand merci aux dizaines d'employés municipaux qui ont collaboré avec nous pour rassembler des données sur leur Ville, et ont répondu à nos questions et demandes d'entretiens. Nous sommes conscients de l'énorme quantité de travail que ceci vous a demandé, et ce rapport n'aurait pas vu le jour sans vous.

Nous tenons également à remercier les spécialistes des parcs, les citoyennes et citoyens, le personnel des organisations à but non lucratif et les chercheurs et universitaires qui nous ont offert leur temps et leur expertise pour contribuer à ce rapport.

**Gestionnaire de projet :**

*Laura Smith*

**Rédacteur en chef :**

*Jake Tobin Garrett*

**Auteurs et auteurs :**

*Jake Tobin Garrett, Lexi Kinman,  
Laura Smith, Adri Stark*

**Coordinatrice de projet :**

*Jessica Ng*

**Spécialiste des bases de données :**

*Eliesha Richardson*

**Établissement de parrainages et de partenariats :**

*Michelle Cutts, Patricia Feehely, Lexi Kinman*

**Traduction française :**

*Rami Battika, Jennifer Ocquidant*

**Communication :**

*Lucie Choulet, Clémence Marcastel*

**Révision de la traduction française :**

*Lucie Choulet, Ana Orrego,  
Joy Ralamboarisoa, Chloé Zerini-Le Reste*

**Expertise et révision en interne :**

*Sue Arndt, Natalie Brown, Sarah Munro,  
Wesley Reibeling, Mash Salehomoum,  
Joy Sammy*

**Conception :**

*Hannah Davidson, Eliesha Richardson*

Nous tenons à remercier chaleureusement la Fondation de la famille Weston pour le leadership dont elle a fait preuve en permettant la création de ce rapport en 2019, ainsi que sa publication au cours des six dernières années.



Weston Family  
Foundation

Nous souhaitons également remercier la RBC fondation, le Gouvernement du Canada et Mohari Hospitality pour leur soutien.



Foundation

Canada

Enfin, et surtout, merci à toute l'équipe des Ami•es des parcs pour leur soutien et leur contribution.

park people  
ami•es des parcs

# Sommaire exécutif

Ces six dernières années, le Rapport annuel sur les parcs urbains du Canada nous a permis de découvrir des projets innovants et des témoignages inspirants provenant des quatre coins du pays. Mais nous avons également observé des tendances mettant en évidence un écart persistant entre ce que nous attendons de nos parcs et ce qu'ils sont aujourd'hui.

Nous considérons les parcs comme des infrastructures essentielles, mais ils ne bénéficient pas du financement nécessaire pour appuyer cette idée. Nous valorisons la mobilisation citoyenne, mais le grand public n'a pas suffisamment d'opportunités de s'investir. Nous affirmons l'importance de la collaboration, mais nous avons toujours tendance à travailler en vase clos.

Grâce à nos sondages menés auprès de 35 municipalités et de plus de 2 500 citoyen·es au Canada, et aux entretiens réalisés avec des membres de service des parcs et d'autres spécialistes à travers le pays, le rapport de cette année met en lumière six enseignements clés :

## **Les budgets des parcs ne sont pas à la hauteur des besoins.**

- 80 % des municipalités ont déclaré que le budget de fonctionnement pour leurs parcs n'était pas suffisant.
- 78 % des municipalités ont signalé que des budgets insuffisants entraînent un manque de personnel, tandis que 75 % ont indiqué que cela provoque des retards dans la réalisation des projets ou la planification des parcs.

## **Les citoyen·nes se sentent impuissant·es, mais désirent s'investir dans leurs parcs**

- 52 % des personnes interrogées ont déclaré avoir l'impression de ne pas avoir la possibilité de s'exprimer ni d'avoir la capacité d'influencer les décisions concernant leurs parcs (décisions relatives à la conception des parcs et aux programmes).
- 83 % des municipalités ont déclaré qu'en raison des ressources limitées, il peut être difficile de concerter le public de manière régulière et proactive, au-delà des consultations habituelles sur des projets de parcs.

## **Les parcs favorisent la santé mentale et physique, mais manquent de programmes pour les promouvoir**

- Respectivement, 95 % et 93 % des personnes interrogées estiment que les parcs ont des effets positifs sur leur santé physique et mentale.
- 25 % des municipalités se sentent « bien équipées » pour répondre aux enjeux liés à la santé mentale et physique ainsi qu'au bien-être dans leur travail dans les parcs.

## **La structure des services municipaux peut favoriser la collaboration – ou le travail à huis clos**

- Près d'un tiers des municipalités ont déclaré que leur structure organisationnelle pouvait compliquer la collaboration entre le personnel chargé des parcs et celui d'autres divisions/ services.
- Pour moins de 40 % des municipalités, le personnel chargé de la planification et de la conception des parcs travaille dans le même service que le personnel chargé de l'exploitation des parcs.

### **Les partenariats sont essentiels, mais les villes ont besoin de politiques et de structures adaptées**

- 61 % des municipalités ont déclaré que l'un des obstacles à l'établissement de partenariats avec des organisations à but non lucratif était leur incapacité à respecter les normes municipales.
- 79 % des municipalités ont déclaré avoir établi au moins un partenariat avec une organisation à but non lucratif pour l'exploitation des parcs ou l'organisation de programmes.

### **Répondre aux enjeux croissants des parcs exige davantage de formation et de collaboration**

- 92 % des municipalités reconnaissent que, depuis ces dernières années, leur service des parcs est soumis à une pression croissante pour traiter des questions allant au-delà des enjeux « traditionnels » des parcs.

Dans le rapport de cette année, nous mettons l'accent sur les collaborations et les partenariats — que ce soit entre les services municipaux, les citoyen·nes engagé·es, les organisations à but non lucratif et bien d'autres — susceptibles de réduire ces écarts. Les parcs sont des lieux qui nous rassemblent, il est donc logique qu'ils atteignent leur plein potentiel de la même manière : ensemble.

Le rapport comprend une analyse des données clés issues de nos sondages menés auprès du personnel municipal ainsi que des personnes vivant dans les villes du Canada. Il contient des données importantes soulignant les problématiques nouvelles et actuelles auxquelles sont confrontés les parcs. Ces données peuvent aider les responsables des parcs à prendre de meilleures décisions en matière de programmes, de politiques et de financement.

Le rapport comprend également neuf études de cas qui non seulement décrivent des partenariats et des programmes inspirants à travers le pays, mais fournissent aussi des recommandations pratiques pour mettre en œuvre ce type de travail dans votre propre municipalité.

Vous y découvrirez le travail mené par la Ville de Victoria, qui tire parti de partenariats avec des organisations à but non lucratif pour contribuer à la bonne santé de la population grâce à des projets d'agriculture urbaine dans les parcs ; l'approche de Metalude en matière de mobilisation des jeunes à Montréal ; l'entente innovante de Metro Vancouver en matière de planification culturelle et de coopération entre la Première Nation Tsleil-Waututh et les parcs régionaux dans le parc régional t̓əmtə́x̓'tən/Belcarra ; ou encore le travail avant-gardiste du cabinet Jay Pitter Placemaking en collaboration avec l'Institute for Social Research pour comprendre l'expérience des personnes noires dans les lieux publics au Canada.



# Sommaire

## Rapport Principal

Introduction .....	10
Méthodologie .....	11
Tendances à travers le Canada .....	13
VISION + SYSTÈMES .....	13
POLITIQUE, PLANIFICATION + ALLOCATION DES RESSOURCES .....	15
PUBLIC + PROGRAMMES .....	18
Enseignements Clés .....	22
Les budgets des parcs ne sont pas à la hauteur des besoins .....	23
Les citoyen·nes se sentent impuissant·es, mais désirent s’investir dans leurs parcs ....	25
Les parcs favorisent la santé mentale et physique, mais manquent de programmes pour les promouvoir .....	27
La structure des services municipaux peut favoriser la collaboration – ou le travail à huis clos .....	29
Les partenariats sont essentiels, mais les villes ont besoin de politiques et de structures adaptées .....	31
Répondre aux enjeux croissants des parcs exige davantage de formation et de collaboration .....	33
Études de cas .....	35
S'adapter aux vents .....	36
Protéger la biodiversité de l'échelle nationale à l'échelle locale .....	39
Paver la voie en misant sur l'expérience vécue .....	42
Animer les espaces publics avant qu'ils ne deviennent des parcs .....	45
Faire de la place pour les parcs .....	48
À l'écoute des jeunes .....	51
Alimenter la réflexion .....	54
Unir nos forces pour le parc t̄mt̄m̄ix <sup>w̄</sup> t̄n/Belcarra .....	57
ÊTRE UNE PERSONNE NOIRE DANS L'ESPACE PUBLIC .....	60
Prochaines étapes .....	63

## Annexe

Annexe A .....	64
Brampton .....	65
Brandon .....	66
Burlington .....	67
Canton de Langley.....	68
Comté de Strathcona.....	69
Edmonton .....	70
Fort Saskatchewan.....	71
Gatineau .....	72
Guelph .....	73
Halifax .....	74
Hamilton .....	75
Kelowna .....	76
Kingston .....	77
Kitchener .....	78
Lethbridge .....	79
Longueuil .....	80
Mississauga .....	81
Montréal .....	82
North Vancouver .....	83
Ottawa .....	84
Quispamsis.....	85
Regina .....	86
Richmond Hill.....	87
Saanich .....	88
Saskatoon .....	89
Surrey .....	90
Thunder Bay .....	91
Toronto .....	92
Vancouver .....	93
Vaughan .....	94
Victoria .....	95
Ville de Québec .....	96
Windsor .....	97
Winnipeg .....	98
Yellowknife .....	99
Annexe B Definitions .....	100



# Introduction

Ces six dernières années, Ami·es des parcs a recueilli auprès des municipalités de tout le Canada des données sur les parcs ainsi que des témoignages fascinants sur lesquels s'appuie son Rapport annuel sur les parcs urbains du Canada. L'objectif de ce rapport a toujours été de favoriser la convergence des parties prenantes œuvrant pour les parcs et de mettre en évidence des solutions communes et des actions concrètes pour renforcer le secteur des parcs.

Lorsque nous avons lancé ce projet en 2018, nous n'aurions jamais pu anticiper l'ampleur du soutien que nous allions recevoir ni l'intérêt que le rapport susciterait. Cette année, plus de 2 500 personnes vivant dans des villes canadiennes ont participé à notre sondage public, tandis que 35 villes ont gracieusement pris part à nos sondages auprès des municipalités. Il s'agit d'une participation record ! Les données de ces deux types de sondage, associées à des entretiens autour de cas pratiques, ont permis d'étudier les défis et les possibilités qui existent actuellement dans le secteur des parcs au Canada.

Depuis le lancement du rapport, un thème revient année après année : les capacités et les budgets des municipalités peinent à suivre la demande croissante concernant les parcs et leurs aménagements. Les villes et les projets qui ont le mieux réussi à combler ces manques ont souvent une chose en commun : la collaboration.

Suite à cette constatation, nous avons décidé de concentrer le rapport 2024 sur un enseignement majeur de l'année précédente : « trouver le juste équilibre dans la collaboration ». Bien que la tâche ne soit pas aisée, nous avons voulu explorer ces différentes collaborations et identifier les obstacles les plus courants. L'objectif est qu'en comblant le fossé qui existe entre les actrices et acteurs des parcs, nous puissions passer d'une approche cloisonnée à une approche collaborative en ce qui a trait aux ressources, à la gestion et aux programmes.

Nous espérons que le rapport de cette année vous apportera des idées stimulantes, vous inspirera à explorer de nouvelles possibilités pour les parcs, et ouvrira la voie à de nouveaux partenariats innovants. Nous avons la conviction qu'en communiquant davantage, en coordonnant les efforts et en tirant parti du travail réalisé par les différents services municipaux, niveaux de gouvernement et groupes citoyens, nous pouvons accroître notre impact collectif et ainsi améliorer la qualité, l'accessibilité et l'inclusivité des parcs, tout en favorisant la biodiversité et la résilience face aux changements climatiques.

Ce rapport constitue une étape dans la concrétisation de cette ambition. Si vous souhaitez nous aider à faire avancer ce projet, contactez-nous à : [ccpr@parkpeople.ca](mailto:ccpr@parkpeople.ca).



# Méthodologie

## Processus

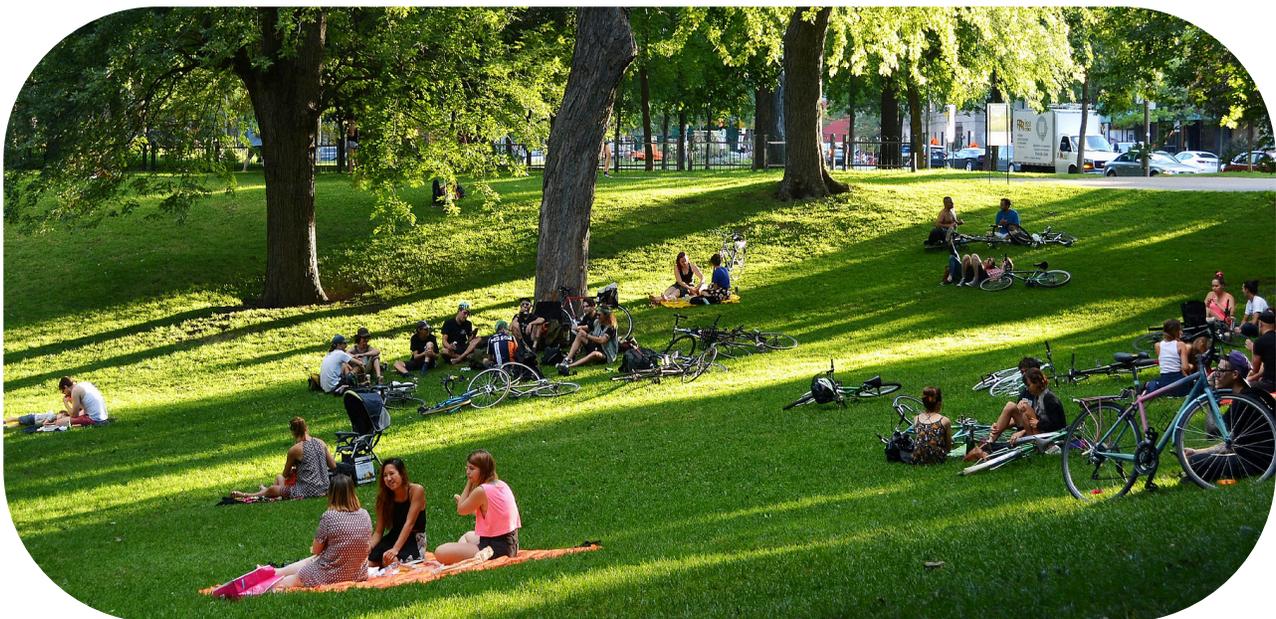
**Le rapport de cette année porte** sur 35 villes canadiennes, dont 33 étaient dans le rapport précédent et 2 sont nouvelles. Nous avons cherché à inclure des villes diversifiées sur le plan de la taille, de l'emplacement géographique et de la langue officielle. Nous avons priorisé les villes qui avaient participé au processus en 2023, celles qui nous ont contactés pour y participer cette année et celles qui nous permettaient de combler un manque.

Nous avons distribué aux employés des parcs des questionnaires en français et en anglais qui contenaient des questions sur l'inventaire des parcs, les politiques et les plans ainsi que les projets et les pratiques. Le questionnaire comportait une partie confidentielle sur les défis à relever, pour nous permettre de faire part des tendances à l'échelle du pays.

Pour garantir la qualité des données, après la soumission des questionnaires par les villes entre mai et juin 2024, nous avons vérifié certaines réponses de manière indépendante ou avons posé des questions de suivi. Toutes les villes ont eu la possibilité d'examiner les données de leur profil avant leur publication.

Nous avons en outre effectué une recherche secondaire dans les médias et des sources universitaires. Pour étoffer notre analyse et tenir compte des perspectives diverses, nous avons mené entrevues auprès du personnel municipal, des chercheurs et chercheuses universitaires, des spécialistes des parcs, des employé(e)s d'organismes sans but lucratif et des citoyen(ne)s.

Enfin, en juin 2024, nous avons créé et lancé un sondage public pour recueillir des données sur l'utilisation des parcs, les perceptions et les préférences des personnes habitant dans des villes canadiennes. Ce sondage était ouvert à la population des villes canadiennes et a été communiqué dans notre bulletin d'information, nos réseaux sociaux et les réseaux de nos partenaires. Nous avons reçu plus de 2 500 réponses de tout le pays.



## Défis et restrictions

Si les parcs urbains du Canada sont si attrayants c'est notamment en raison de leur grande diversité. Le climat, la topographie et la gouvernance font partie des facteurs qui rendent chaque ville unique, ce qui pose aussi quelques difficultés pour dresser un comparatif. De plus, le fait que différentes villes participent au rapport chaque année complique également le processus de comparaison des données d'une année sur l'autre. Nous avons donc mis l'accent sur les tendances générales.

### Variations dans les données des villes

Les villes utilisent également des systèmes très différents quant aux indicateurs qu'elles mesurent, aux méthodes qu'elles utilisent pour ce faire et aux processus internes de coordination des données qu'elles appliquent. Pour quelques-unes d'entre elles, certaines statistiques n'étaient pas disponibles ou étaient présentées sous forme d'estimations (p. ex. nombre de bénévoles).

Nous avons fait de notre mieux pour garantir leur uniformité et leur mise en contexte. Par exemple, nous avons appliqué des méthodes pour uniformiser la taille des villes (p. ex. hectares de parcs par tranche de 1000 résident-es). Lorsque d'importants facteurs avaient une incidence sur les données, nous les avons mentionnés directement dans le profil de la ville en question à des fins de transparence.

### Données démographiques du sondage public

Pour le sondage public, la répartition des personnes interrogées en fonction d'indicateurs sociodémographiques mérite d'être soulignée : 68 % des personnes interrogées se sont identifiées comme des femmes, 37 % avaient plus de 60 ans, 13 % se sont identifiées comme des personnes LGBTQ2SIA+, 18 % se sont identifiées comme des personnes nouvellement arrivées au Canada et 79 % se sont identifiées comme des personnes valides. Par conséquent, ces données démographiques sont surreprésentées dans notre échantillon de personnes, comparativement à la population canadienne en général. Les personnes s'identifiant comme immigrantes ou racialisées étaient bien représentées, comparativement à la population canadienne. De plus, notre sondage comporte une surreprésentation de personnes de l'Ontario, avec 58 % des personnes interrogées habitant dans des villes en Ontario.

Pour toute suggestion ou tout commentaire, n'hésitez pas **à nous contacter.**

# Tendances à travers le Canada

Cette section regroupe les données les plus récentes sur les parcs, issues de nos sondages auprès de 35 municipalités et de plus de 2 500 résident·es de villes canadiennes. Elle met en avant les tendances actuelles en matière de visions et systèmes, de politiques, de planification et d'allocation des ressources, ainsi que d'engagement du public. Pour plus d'informations sur des municipalités spécifiques, consultez les profils des villes en annexe A. Pour en savoir plus sur notre démarche, référez-vous à la méthodologie.

## VISION + SYSTÈMES

**Les données de cette année illustrent la transition qui s'opère actuellement dans le secteur des parcs**

A travers nos sondages, nous avons appris que les citoyen·es et les municipalités voient l'avenir des parcs de façon ambitieuse. Loin d'être de simples espaces de loisirs, on reconnaît de plus en plus que les parcs jouent un rôle essentiel dans des domaines clés comme la santé mentale, la protection de la biodiversité ou la justice raciale.

Pourtant, le personnel des municipalités qui s'efforce de traduire ces idées dans les faits se heurte à des obstacles institutionnels. Les systèmes municipaux établis sont rarement conçus pour mettre en œuvre une vision holistique et multidimensionnelle des parcs.

Ainsi, les services des parcs sont plus susceptibles d'être circonscrits à des divisions dédiées aux infrastructures, comme les travaux publics, plutôt qu'à des divisions dédiées aux questions sociales, comme les services communautaires, ce qui peut entraîner un déséquilibre en faveur de l'environnement physique au détriment de l'équité sociale. De même, le personnel chargé de l'exploitation des parcs travaille souvent séparément des urbanistes, ce qui peut créer des cloisonnements internes.

Pour concrétiser ces nouvelles ambitions pour les parcs, il faut repenser l'organisation, les relations ainsi que l'allocation des ressources des services des parcs sur le plan structurel.



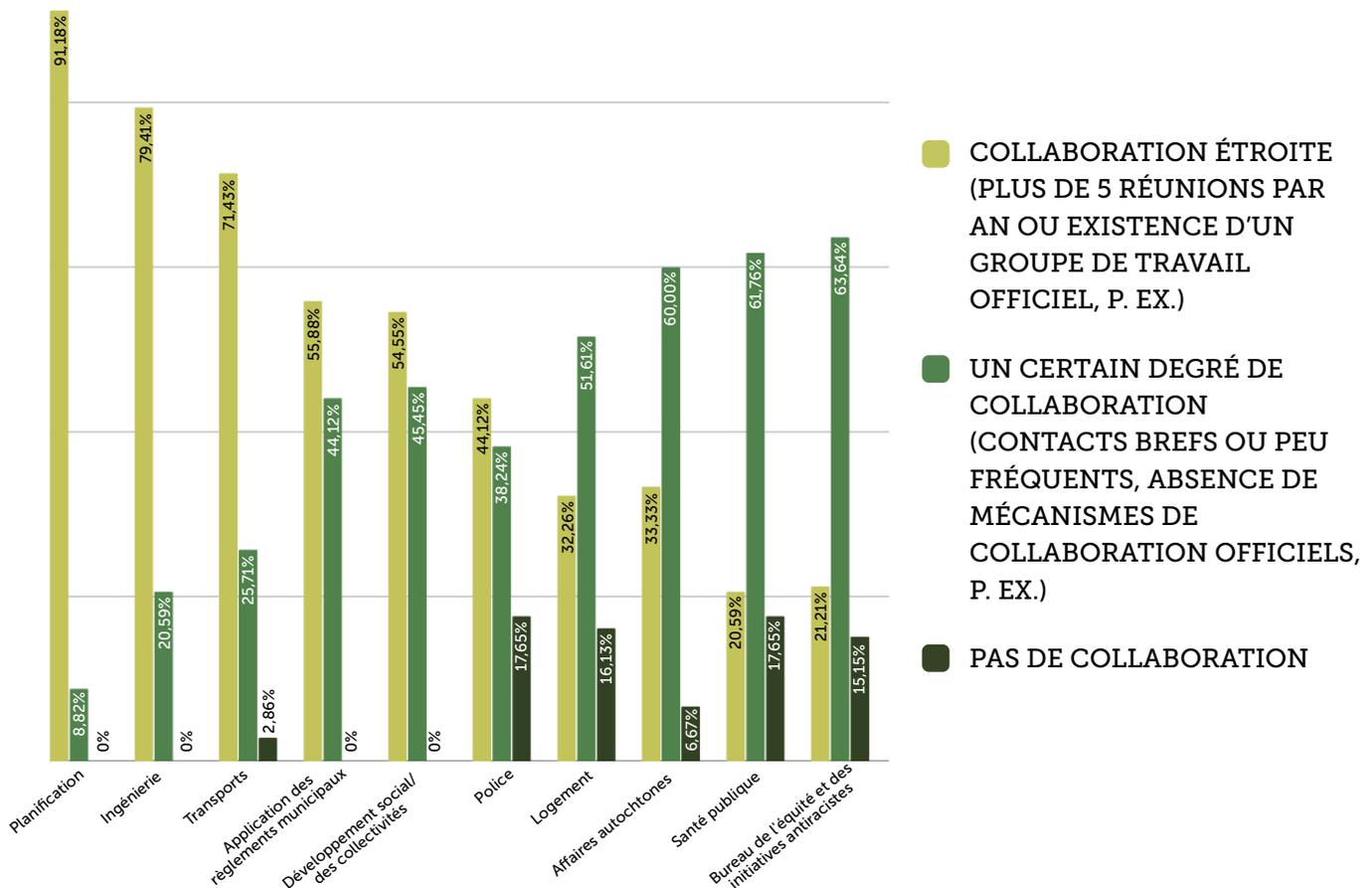
## La structure des services des parcs peut créer un travail compartimenté et entraver la collaboration

**Nous avons posé la question :** Lequel des énoncés suivants décrit le mieux la structure organisationnelle du service des parcs dans votre municipalité?

Le personnel chargé de la planification et celui chargé de l'exploitation et de l'entretien des parcs travaillent dans le même bureau	37,1%
Le service des parcs fait partie d'une division dédiée aux infrastructures (travaux publics, services routiers, p. ex.)	28,6%
Le service des parcs fait partie d'une division dédiée aux questions sociales (services communautaires, p. ex.)	2,9%
Le service des parcs est autonome et ne relève d'aucune autre division	8,6%
Nous n'avons pas de service des parcs	5,7%
Autre (veuillez préciser)	42,9%

## La collaboration entre services est davantage axée sur les infrastructures que sur l'équité

**Nous avons posé la question :** Dans quelle mesure votre service des parcs a-t-il collaboré avec les divisions/services suivants au sein de votre administration municipale et/ou provinciale depuis l'an dernier?



## Statistiques :

- **67 % des citoyen·es interrogé·es** estiment que les parcs contribuent à favoriser l'équité et la justice raciale. Toutefois, seulement 17 % des municipalités se sentent équipées pour traiter les questions de lutte contre le racisme
- **90 % des citoyen·es reconnaissent** que les parcs ont eu un effet positif sur leur santé mentale depuis l'an dernier
- **92 % des municipalités sont d'accord** : « Depuis ces dernières années, notre service des parcs est soumis à une pression croissante pour traiter des questions allant au-delà des enjeux "traditionnels" des parcs.»
- **31 % des municipalités sont d'accord** : « La structure organisationnelle de notre municipalité peut compliquer la collaboration entre le personnel des parcs et celui d'autres divisions/ services.»
- **En effet, 71 % des municipalités déclarent** que la lutte contre les inégalités systémiques et la discrimination dans les parcs constitue un défi pour elles.



## POLITIQUE, PLANIFICATION + ALLOCATION DES RESSOURCES

**Pour la plupart des résident·es des villes canadiennes, fréquenter un parc est un élément essentiel de leur vie quotidienne. Les espaces verts situés à proximité de leur domicile sont particulièrement privilégiés.**

Cependant, les défis persistants en matière de ressources — tels que les budgets de fonctionnement insuffisants et les politiques restrictives concernant l'affectation des terrains — compliquent la tâche des municipalités pour atteindre leurs objectifs en termes de quantité et de qualité des espaces verts. Quant aux citoyen·es, ils continuent de manifester un fort soutien pour une augmentation du financement public des parcs urbains.

### Aperçu de la fréquentation des parcs

**Les parcs à travers le Canada sont très fréquentés, et les espaces verts à proximité des habitations ont la part belle.**

- **67 % des citoyen·es se rendent dans un parc au moins 2 à 3 fois par semaine, dont 33 % qui s'y rendent quotidiennement ou presque.**
- **56 % des citoyen·es disent ne pas être satisfaites du temps qu'elles passent actuellement dans les parcs et souhaiteraient y passer plus de temps.**

## La grande popularité des parcs de proximité

**Nous avons posé la question :** Dans quel type d'espaces verts vous rendez-vous le plus souvent?

Parcs de proximité (de petite à moyenne taille)	77,71%
Sentiers	40,82%
Parcs ou espaces verts naturalisés ou « sauvages »	36,42%
Plages et abords d'un plan d'eau	33,29%
Parcs réputés (plus grands, plus de programmes et d'aménagements)	33,17%
Espaces verts informels (cours d'école, corridors hydrauliques, ruelles, etc.)	19,52%
Autre (veuillez préciser)	7,40%
Places ou espaces publics plus bétonnés	7,32%

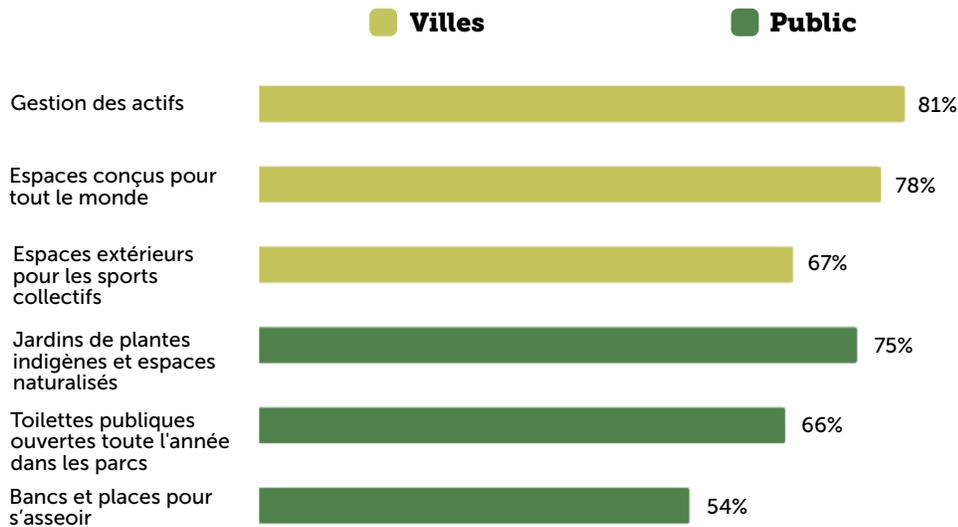


## Priorités de planification

Les souhaits du grand public et les priorités municipales concernant les aménagements dans les parcs sont légèrement en décalage. Année après année, les citoyen-es indiquent que les « éléments de base », comme des toilettes ouvertes toute l'année, des espaces naturalisés et suffisamment d'endroits pour s'asseoir, font partie des aménagements les plus souhaités. Les municipalités, quant à elles, se concentrent davantage sur les aménagements de loisirs, comme les infrastructures sportives et les sentiers.

Décider quels aménagements seront privilégiés implique donc nécessairement de faire des compromis. Heureusement, 80 % des citoyen-es apprécient de voir d'autres personnes utiliser les parcs de manières différentes de la leur, ce qui montre que les activités diversifiées dans les parcs bénéficient à tous, même sans participation directe.

## Les 3 aménagements principaux pour le public et pour les municipalités



### Ressources et opérations

De nombreux services des parcs continuent de faire état d'un financement insuffisant, ce qui influe sur leur capacité à se conformer aux normes d'entretien, à (ré)aménager les parcs et à maintenir leurs effectifs.

- 80 % des villes ont déclaré que leur budget de fonctionnement pour les parcs n'était pas suffisant pour leur permettre de répondre à toutes les priorités liées aux parcs.
- Les conséquences les plus souvent mentionnées sont le manque d'effectifs (78 %), les retards dans les projets et la planification (75 %) et l'incapacité à se conformer aux normes d'entretien et d'exploitation (56 %).
- 65 % des citoyen-es considèrent que les parcs et espaces verts de leur ville sont bien entretenus, un chiffre stable par rapport aux deux années précédentes, mais en net recul par rapport à 2021 (78 %).
- 85 % des citoyen-es souhaiteraient que davantage de fonds publics soient investis dans l'amélioration des parcs et espaces verts de leur ville.
- 67 % des municipalités sont d'accord : Le système actuel des politiques d'affectation de terrains nuit à la capacité des municipalités d'atteindre leurs objectifs en matière de création de parcs.

## **PUBLIC + PROGRAMMES**

### **Concrétiser le potentiel des parcs demande d'établir des relations solides entre les services des parcs et les citoyen-nes.**

Les responsables municipaux nous ont fait part de leur volonté de renforcer ces liens, en favorisant un engagement direct du public et en établissant des partenariats solides avec des organisations à but non lucratif pour soutenir la programmation des parcs.

Il s'agit d'une bonne nouvelle, car d'après notre sondage, les citoyen-nes souhaitent s'investir davantage dans les parcs. Mais de nombreuses personnes se sentent mises à l'écart des décisions concernant leur parc de quartier, une tendance que nous avons observée ces dernières années et qui semble s'intensifier.



### **Mobilisation du public**

Les citoyen-nes souhaitent s'investir davantage dans les parcs de leur quartier, mais trouvent difficile de savoir comment apporter leur contribution. Il est intéressant de noter que si la plupart des personnes interrogées ont indiqué se heurter à des obstacles pour participer aux processus de mobilisation dans les parcs, beaucoup se sentent néanmoins informées sur la manière de faire remonter leurs préoccupations sur les parcs.

Les municipalités devront donc veiller à fournir au public des occasions de s'investir de manière proactive et pas seulement réactive, en ayant la possibilité d'exprimer des idées et pas uniquement des plaintes. Cependant, établir ce genre de priorités peut s'avérer difficile pour les villes dont le personnel manque déjà de temps et d'expertise pour entretenir des liens avec les membres de la communauté.

## Ce que le public nous a dit...

- **86 % des citoyen-es** souhaitent s'investir davantage dans les parcs de leur quartier.
- **26 % des citoyen-es** estiment avoir leur mot à dire ou la capacité d'influencer les décisions concernant les parcs de leur quartier, tandis que 52 % ont un avis contraire – en comparaison avec les résultats de l'année dernière, où 34 % des citoyen-es estimaient avoir une voix ou la capacité d'influencer la prise de décision, et 43 % indiquaient ne pas l'avoir.
- **45 % des citoyen-es** disent connaître le processus adéquat pour exprimer leurs préoccupations ou des idées concernant les parcs de leur quartier, 30 % ne sont pas au courant de ce processus, et le reste ne se prononce pas.

**Les principaux obstacles qui empêchent le public de participer aux processus de mobilisation pour les parcs sont liés au manque d'information et de confiance.**



39 % disent ne pas savoir comment contribuer (en hausse de 6 % par rapport à 2023)



34 % disent ne pas savoir si leur participation ferait changer les choses (en hausse de 7 % par rapport à 2023)



32 % disent manquer d'occasions de s'investir pour des questions qui leur tiennent à cœur (en hausse de 4 % par rapport à 2023)



30 % disent manquer de temps (en baisse de 9 % par rapport à 2023)

## Ce que les services des parcs nous ont dit...

- **83 % des municipalités sont d'accord** : Avec des ressources limitées, il peut être difficile de concerter le public de manière régulière et proactive au-delà des consultations habituelles sur les projets de (re)aménagement des parcs.
- **53 % des municipalités sont d'accord** : Notre équipe estime que les décisions concernant les projets et programmes mis en œuvre dans les parcs de notre municipalité tiennent compte des besoins et des opinions des groupes méritant l'équité.
- **58 % des municipalités sont d'accord** : Notre personnel travaillant dans les parcs s'appuie sur un solide système pour consigner et entretenir les interactions avec les différentes parties prenantes de la société civile (pour assurer la continuité en cas de rotation du personnel, p. ex).
- **42 % des municipalités sont d'accord** : Nous nous réjouissons que notre municipalité implique et collabore de manière significative avec les groupes autochtones et les Premières Nations dans la conception des parcs.

## Partenariats avec la société civile

Afin de mobiliser davantage l'engagement public, de tirer parti d'une large gamme d'expertises et de toucher différents groupes méritant l'équité, les services des parcs peuvent aussi collaborer avec des organismes externes et des organes gouvernementaux.

Actuellement, de nombreux services des parcs travaillent en étroite collaboration avec les conseils scolaires et les ligues de sports et loisirs, tandis que les partenariats avec les Premières Nations et les organismes autochtones sont encore relativement peu développés.

Bien que le personnel de nombreux services des parcs nous a dit avoir des liens avec des organisations à but non lucratif partageant les mêmes ambitions, approfondir ces partenariats pourrait toutefois engendrer des problèmes de coordination, de supervision et de responsabilité.

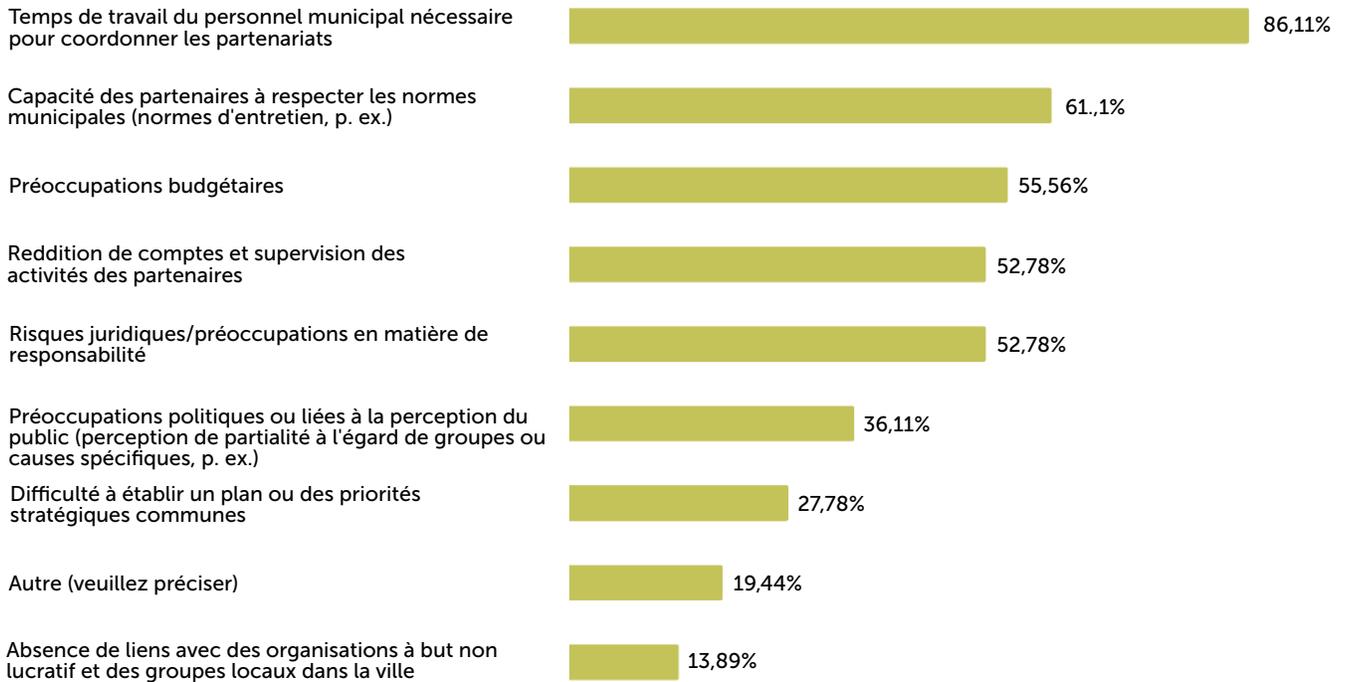
## Les partenariats avec les groupes autochtones sont moins développés que ceux avec les conseils scolaires et les organismes sportifs.

**Nous avons posé la question :** Avec quels types de partenaires votre service des parcs collabore-t-il actuellement pour l'exploitation des parcs ou l'offre de programmes?

Conseils scolaires	91,18%
Ligue(s) ou association(s) de sports et loisirs	88,24%
Organisation(s) à but non lucratif	79,41
Gouvernement fédéral (Parcs Canada, p. ex.)	50,00%
Entreprise(s) locale(s) ou association(s) d'entreprises (ZAC, p. ex.)	47,06%
Gouvernement provincial/territorial	44,12%
Gouvernement régional (le cas échéant)	44,12%
Organisation(s) autochtone(s) locale(s)	41,18%
Société(s) de promotion immobilière	41,18%
Première(s) Nation(s)	35,29%
Universités/instituts d'études supérieures	32,35%
Autre (veuillez préciser)	17,65%

## Le manque de temps et les normes municipales sont les principaux obstacles au développement des partenariats

**Nous avons posé la question :** Quels sont les principaux obstacles empêchant une éventuelle collaboration avec des organisations non gouvernementales?



# Enseignements clés

Ces six dernières années, le Rapport annuel sur les parcs urbains du Canada nous a permis de découvrir des projets innovants et des témoignages inspirants provenant des quatre coins du pays. Mais nous avons également observé des tendances mettant en évidence un écart persistant entre ce que nous attendons de nos parcs et ce qu'ils sont aujourd'hui.

Nous considérons les parcs comme des infrastructures essentielles, mais ils ne bénéficient pas du financement nécessaire pour appuyer cette idée. Nous valorisons la mobilisation citoyenne, mais le grand public n'a pas suffisamment d'opportunités de s'investir. Nous affirmons l'importance de la collaboration, mais nous avons toujours tendance à travailler en vase clos.

Dans le rapport de cette année, nous mettons l'accent sur les collaborations et les partenariats — que ce soit entre les services municipaux, les citoyen·nes engagé·es, les organisations à but non lucratif et bien d'autres — susceptibles de réduire ces écarts. Les parcs sont des lieux qui nous rassemblent, il est donc logique qu'ils atteignent leur plein potentiel de la même manière : ensemble.

Les six enseignements clés suivants sont issus de nos sondages menés auprès de 35 municipalités et de plus de 2 500 citoyen·es au Canada, ainsi que d'entrevues réalisés avec des membres de service des parcs et d'autres spécialistes à travers le pays.



## LES BUDGETS DES PARCS NE SONT PAS À LA HAUTEUR DES BESOINS



Visite guidée de la zone riveraine de Toronto lors de la Conférence d'Ami-es des parcs 2023.  
Crédit : Ami-es des parcs.

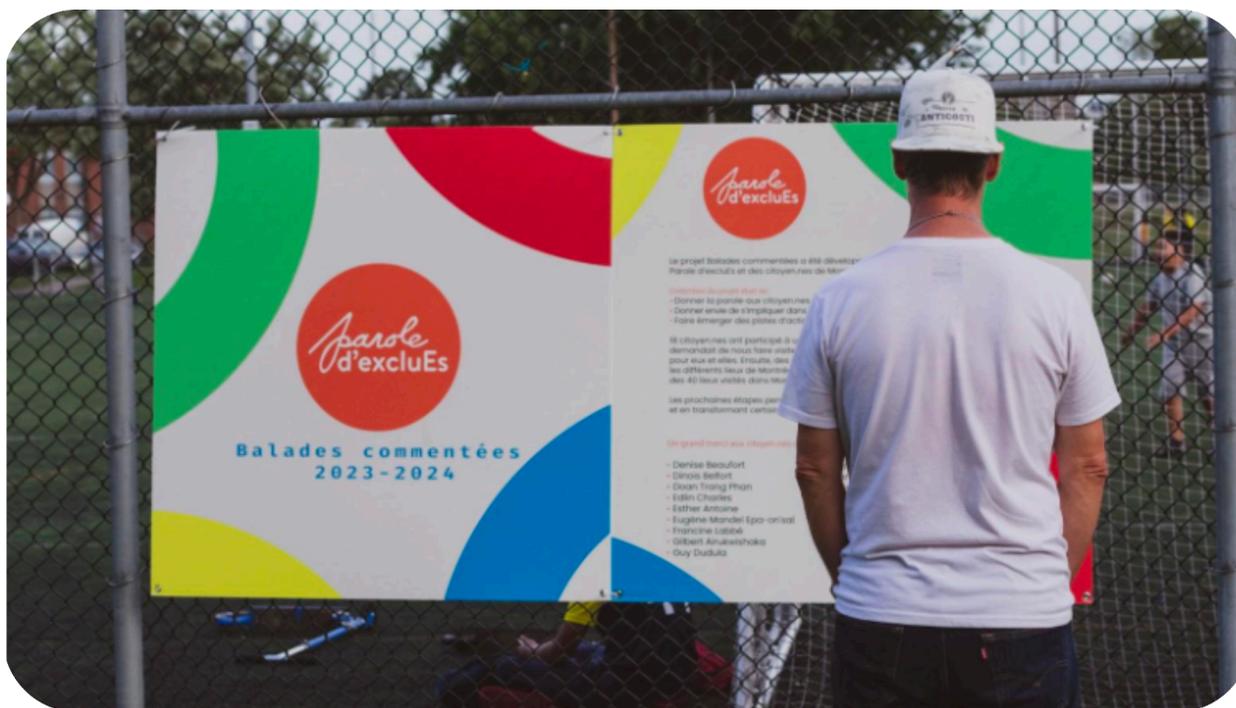
- **80 % des municipalités ont déclaré que le budget de fonctionnement pour leurs parcs n'était pas suffisant.**
- **78 % des municipalités ont signalé que des budgets insuffisants entraînent un manque de personnel, tandis que 75 % ont indiqué que cela provoque des retards dans la réalisation des projets ou la planification des parcs.**

Depuis 2019, les municipalités avec lesquelles nous collaborons nous ont régulièrement fait part de l'écart qui existe entre le budget de fonctionnement nécessaire pour maintenir les parcs en bon état et le financement accordé chaque année. En bref, les services des parcs doivent, année après année, faire plus avec moins, alors que la population augmente, que la fréquentation des parcs s'accroît et que les pressions, telles que les conditions météorologiques extrêmes, se multiplient.

Dans de nombreuses villes, l'augmentation des retards dans les travaux d'entretien est attribuable en partie à des années de sous-investissement dans l'exploitation des parcs. Alors que les problèmes d'entretien quotidien passent au second plan, les réparations ou les remplacements deviennent plus graves et plus coûteux. Il n'est donc pas surprenant que 81 % des municipalités déclarent que la gestion des actifs est une priorité élevée pour elles. Parmi elles, 17 % la considèrent comme une priorité moyenne (pour en savoir plus, consultez le graphique 4 de la partie « Données : tendances à travers le Canada »).

Une autre conséquence de cette tendance est une baisse de la satisfaction de la population à l'égard de l'état de leurs parcs. Cette année, 65 % des citoyen·es ont déclaré que leurs parcs étaient bien entretenus. Bien que ce soit un bon résultat, il constitue toutefois une baisse par rapport aux 78 % enregistrés en 2021. Nous constatons aussi que beaucoup de personnes souhaitent voir une augmentation du financement des parcs, à condition que les décideurs aient la volonté d'agir. La majorité des citoyen·es (85 %) ont déclaré souhaiter que davantage de fonds publics soient investis dans les parcs.

## LES CITOYEN-NES SE SENTENT IMPUISSANT-ES, MAIS DÉSIRENT S'INVESTIR DANS LEURS PARCS



Atelier « Parole d'excluEs » visant à amplifier la voix des habitant-es du quartier de Montréal-Nord, Comité RaCINE. Crédit photo : Bakr Elfekak, Réseau des ami-es des parcs de Montréal.

- **52 % des personnes interrogées ont déclaré avoir l'impression de ne pas avoir la possibilité de s'exprimer ni d'avoir la capacité d'influencer les décisions concernant leurs parcs (décisions relatives à la conception des parcs et aux programmes).**
- **83 % des municipalités ont déclaré qu'en raison des ressources limitées, il peut être difficile de concerter le public de manière régulière et proactive, au-delà des consultations habituelles sur des projets de parcs.**

Nous constatons toujours un écart entre le désir de la population de s'engager dans les parcs et leur perception de ce qu'ils peuvent réellement accomplir. Les trois principales raisons pour lesquelles ces personnes se sentent impuissantes vis-à-vis de leurs parcs sont qu'elles ne savent pas comment s'engager, qu'elles doutent de l'impact de leur participation, et qu'elles manquent d'opportunités. En effet, 83 % des municipalités ont signalé qu'il leur était difficile de créer des occasions pour que les citoyen-nes puissent s'investir de manière régulière et proactive dans les parcs.

Si on leur en donnait l'occasion, près de 60 % des citoyen-nes ont exprimé le souhait de contribuer à l'amélioration des parcs et à la protection des espaces verts, tandis que 45 % ont indiqué vouloir participer à des événements et activités organisés par d'autres dans les parcs.

Cela souligne l'opportunité pour les villes d'élargir la mobilisation citoyenne en développant et en faisant mieux connaître les activités proposées dans les parcs, qu'elles soient orchestrées par la municipalité ou par une organisation partenaire.

Bien que le personnel municipal ne puisse pas impliquer directement le public dans le plaidoyer en faveur des parcs, il peut néanmoins éveiller leur intérêt à travers diverses activités. Cela peut favoriser un sentiment de participation à un projet commun et les inciter par la suite à plaider en faveur d'une augmentation du financement et des mesures de protection pour les parcs.

## LES PARCS FAVORISENT LA SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE, MAIS MANQUENT DE PROGRAMMES POUR LES PROMOUVOIR



Spectacle de danse de rue de la School of Groove, un programme de mentorat visant à renforcer les capacités des femmes par la danse, à Toronto. Crédit : Kat Rizza, Arts in the Parks.

- **Respectivement, 95 % et 93 % des personnes interrogées estiment que les parcs ont des effets positifs sur leur santé physique et mentale.**
- **25 % des municipalités se sentent « bien équipées » pour répondre aux enjeux liés à la santé mentale et physique ainsi qu'au bien-être dans leur travail dans les parcs.**

Les vertus des parcs sur la santé mentale et physique sont bien connues et reconnues. Malgré cela, nous avons constaté que le personnel municipal manquait d'assurance sur la manière de concrétiser ces avantages de manière proactive : seulement 25 % des municipalités ont déclaré se sentir « bien équipées » pour répondre aux questions de santé mentale et physique et du bien-être du public dans leur travail dans les parcs.

Ce chiffre est en décalage avec les principales raisons pour lesquelles les citoyen·es fréquentent les parcs : améliorer leur santé mentale et physique. Les parcs contribuent bien entendu au bien-être de la population de diverses manières, y compris de manière passive : il a été démontré que le simple fait de se promener dans un espace vert améliore l'humeur et réduit le stress. Toutefois, pour tirer pleinement parti des bienfaits des parcs pour la santé, il ne suffit pas de compter sur leur potentiel intrinsèque.

Toutefois, nul besoin pour le personnel municipal de créer de nouveaux programmes pour répondre à ces besoins. Établir des partenariats avec des organisations à but non lucratif dont le mandat cible le bien-être mental et physique représente un bon moyen pour les villes de répondre activement aux questions de la santé mentale et physique par le biais de leurs parcs. À cet égard, consultez dans notre étude de cas relative au projet d'agriculture urbaine mis en place par la Ville de Victoria pour améliorer la santé de la population.

## LA STRUCTURE DES SERVICES MUNICIPAUX PEUT FAVORISER LA COLLABORATION - OU LE TRAVAIL À HUIS CLOS



Événement Ami-es des parcs à Vancouver, Musée de Vancouver. Crédit : Ami-es des parcs.

- **Près d'un tiers des municipalités ont déclaré que leur structure organisationnelle pouvait compliquer la collaboration entre le personnel chargé des parcs et celui d'autres divisions/services.**
- **Pour moins de 40 % des municipalités, le personnel chargé de la planification et de la conception des parcs travaille dans le même service que le personnel chargé de l'exploitation des parcs.**

Examiner la structure du service des parcs d'une municipalité est un peu comme examiner un flocon de neige : ils sont tous un peu différents. Bien qu'il n'existe pas de bonne ou de mauvaise manière de structurer le service des parcs d'une ville, la répartition du travail a cependant une incidence sur la manière de collaborer à l'interne ainsi que sur les priorités établies. Il est donc important de comprendre les concessions que cela implique.

Par exemple, lorsque le service des parcs est intégré à une division dédiée aux infrastructures, cela semble favoriser la collaboration avec des spécialistes dans des domaines spécifiques, comme la gestion des eaux pluviales. Toutefois, cette organisation peut conduire à percevoir les parcs principalement comme des infrastructures physiques, négligeant ainsi leur potentiel à promouvoir l'équité sociale et à influencer la santé de la population. (Pour en savoir plus, consultez le graphique 2 de la section « Données : tendances à travers le Canada ».)

Les structures municipales peuvent également influencer la qualité de l'entretien des parcs au fil du temps, un défi constant pour le personnel confronté à des budgets restreints. Dans moins de 40 % des municipalités, le personnel chargé de la planification et de la conception des parcs travaille dans le même service que le personnel chargé de l'exploitation des parcs. Cela peut aggraver le cloisonnement entre les aménagements réalisés dans les parcs urbains et l'entretien de ces infrastructures. Selon l'une des personnes travaillant dans les parcs municipaux avec laquelle nous nous sommes entretenues : « La planification des parcs et des services est bien meilleure quand nous connaissons et comprenons vraiment nos limites opérationnelles. »

## LES PARTENARIATS SONT ESSENTIELS, MAIS LES VILLES ONT BESOIN DE POLITIQUES ET DE STRUCTURES ADAPTÉES



Plantation et inauguration des Jardins Talon dans le cadre du programme de déminéralisation participatif « Bye Bye Béton » à Montréal. Crédit: Louis-Étienne Doré, arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

- **61 % des municipalités ont déclaré que l'un des obstacles à l'établissement de partenariats avec des organisations à but non lucratif était leur incapacité à respecter les normes municipales.**
- **79 % des municipalités ont déclaré avoir établi au moins un partenariat avec une organisation à but non lucratif pour l'exploitation des parcs ou l'organisation de programmes.**

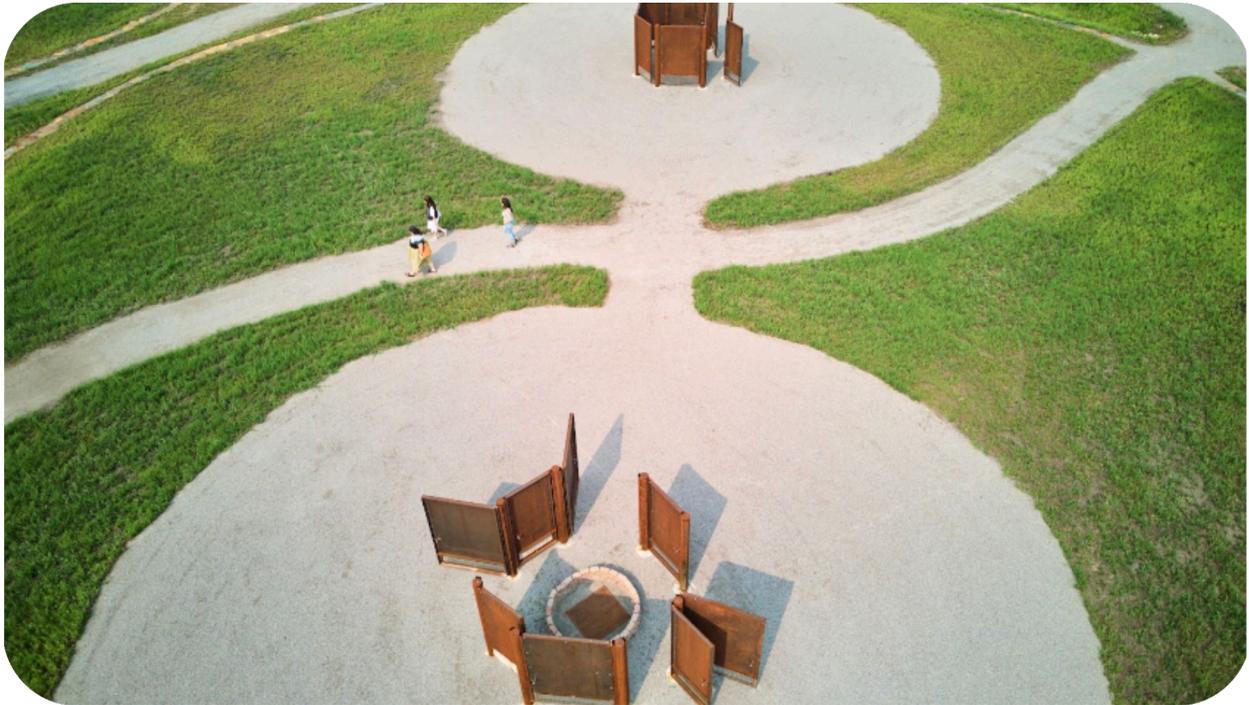
Les partenariats jouent un rôle crucial dans le bon fonctionnement des parcs. Les villes savent qu'elles ne peuvent pas faire cavalier seul pour résoudre les problèmes dans leurs parcs et offrir les programmes dont la population a besoin. Nous avons constaté que 91 % des municipalités avaient noué des partenariats avec des conseils scolaires, 88 % avec des ligues de sport et loisirs, et 79 % avec des organisations à but non lucratif.

L'avantage de collaborer avec des organisations à but non lucratif et d'autres groupes locaux réside dans leur flexibilité et leur capacité à offrir des programmes et services pertinents aux habitant-es de leur quartier respectif. Elles sont parfois perçues comme des interlocutrices plus accessibles que les municipalités, notamment dans les quartiers plus vulnérables.

Cependant, le personnel municipal a déclaré dans notre sondage trouver difficile de gérer ces partenariats et collaborations. Les principaux obstacles mentionnés étaient le temps nécessaire à la coordination des partenaires, la capacité de ces derniers à respecter les normes municipales, les préoccupations budgétaires, la reddition de comptes et les questions de responsabilité. Notons que seulement 14 % des municipalités interrogées citaient le manque de contacts avec des organisations à but non lucratif comme un obstacle. Ces résultats suggèrent que ce n'est pas un manque de sensibilisation qui rend les partenariats difficiles, mais plutôt l'absence de politiques adaptées pour gérer les attentes et les relations, ce qui pourrait également alléger la charge de travail liée à la coordination des partenaires.

En conclusion, les partenariats devraient compléter le travail du personnel municipal, et non le remplacer. Dans le rapport de cette année, nous présentons un certain nombre d'études de cas qui montrent comment les partenaires des municipalités œuvrent pour combler les lacunes et apporter une valeur ajoutée aux programmes municipaux existants. Pour en savoir plus, consultez notre étude de cas sur le projet d'agriculture urbaine dans les parcs de la Ville de Victoria, ainsi que le projet de la Ville de Toronto pour donner vie à des lieux vacants avant même qu'ils ne soient transformés en parcs.

## RÉPONDRE AUX ENJEUX CROISSANTS DES PARCS EXIGE DAVANTAGE DE FORMATION ET DE COLLABORATION



Kihcihkaw aski, un site culturel permanent dédié aux cérémonies, aux événements et au partage de savoirs autochtones, Whitemud Park à Edmonton. Crédit photo : Julian Parkinson, Reimagine Architects Ltd.

- **92 % des municipalités reconnaissent que, depuis ces dernières années, leur service des parcs est soumis à une pression croissante pour traiter des questions allant au-delà des enjeux « traditionnels » des parcs.**

Nous savons que l'utilisation des parcs évolue. Autrefois principalement consacrés aux activités récréatives, ils ont tendance à devenir des espaces de rencontre informels. Ce changement s'est intensifié depuis la pandémie, qui a entraîné une augmentation significative de la fréquentation des parcs. Mais nous constatons un écart croissant entre ce que le personnel des parcs se sent capable de prendre en charge et ce qui semble ne pas relever de ses compétences. Le personnel des parcs a en effet déclaré ne pas être bien équipé pour répondre à de nombreuses problématiques dans les parcs. Sur l'ensemble des municipalités ayant répondu à notre sondage, 50 % ont mentionné le transport actif comme étant un défi, un chiffre supérieur à celui de la biodiversité.

Si les avantages des parcs en matière de santé physique et mentale, de biodiversité et de résilience climatique figurent en tête de liste, la population est également consciente que les parcs sont aussi des lieux permettant de répondre à des questions sociales. Par exemple, la majorité des citoyen·es interrogé·es étaient d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que les parcs jouent un rôle majeur dans la justice raciale (66 %), les enjeux de vérité et de réconciliation avec les peuples autochtones (59 %) et les problèmes de logement (40 %).

Dans le même temps, le personnel municipal a déclaré ressentir un manque de connaissances et d'outils pour aborder un grand nombre de ces questions. Seuls 17 % se disaient bien équipés pour lutter contre le racisme, 14 % pour traiter les enjeux de vérité et de réconciliation, 9 % pour gérer les problèmes de logement, et 9 % pour répondre à la question de l'éco-embourgeoisement. De plus, les services municipaux avec lesquels le personnel des parcs collabore le moins sont ceux relatifs à la lutte contre le racisme, au logement et à la santé publique. Cela met en avant la nécessité de renforcer la collaboration interne et de décompartmenter ce qui constitue les « enjeux liés aux parcs ».

En l'absence de formation et de renforcement des compétences du personnel municipal travaillant dans les parcs, et d'une collaboration avec d'autres divisions municipales et des partenaires, l'écart entre les attentes de la population et ce que les municipalités sont en mesure d'offrir risque de s'agrandir, de même que les mécontentements. Pour creuser le sujet, consultez nos études de cas sur la collaboration entre le service des parcs régionaux de Metro Vancouver et la Première Nation Tsleil-Waututh, ainsi que notre conversation avec Jay Pitter à propos de son enquête « BEING BLACK IN PUBLIC » [ÊTRE NOIR·E DANS UN LIEU PUBLIC].



Kihcihkaw aski, un site culturel permanent dédié aux cérémonies, aux événements et au partage de savoirs autochtones, Whitemud Park à Edmonton. Crédit photo : Julian Parkinson, Reimagine Architects Ltd.



# ÉTUDES DE CAS

Des projets, des personnes et des politiques inspirant·es à travers le Canada qui offrent des solutions concrètes aux défis les plus pressants des parcs urbains.

# S'adapter aux vents

Leçons tirées de l'ouragan Fiona à Charlottetown  
par Jake Tobin Garrett



Un arbre tombé sur une route. Crédit : Jan Mallender.

## Résumé

- **L'ouragan Fiona qui a frappé Charlottetown en 2022 a été l'une des tempêtes les plus puissantes au Canada, causant d'énormes dégâts sur les infrastructures et le réseau d'arbres de la Ville.**
- **Les vents violents ont provoqué des coupures de courant et chutes d'arbres, ce qui a entraîné des problèmes de communication et la fermeture de certains aménagements publics comme des sentiers et des aires de jeux.**
- **S'il s'avère compliqué de se protéger des violentes rafales de vent, les municipalités peuvent mieux s'y préparer en renforçant les partenariats entre leurs différents services ainsi qu'avec des groupes citoyens, afin de réagir plus rapidement en période d'incertitude.**

Alors que les changements climatiques font augmenter la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, les villes voient leurs parcs et infrastructures subir des dégâts plus importants. En 2024, 97 % des services des parcs municipaux ont déclaré que répondre aux effets des changements climatiques et des conditions météorologiques extrêmes était devenu un véritable défi. Tandis que les inondations, les sécheresses et les incendies présentent des risques importants, le vent a lui aussi engendré des dégâts considérables ces dernières années.

Les gestionnaires des parcs à qui nous avons parlé en 2023 ont mentionné des tempêtes de plus en plus intenses, caractérisées non seulement par une augmentation de la vitesse des vents, mais aussi des vents qui durent plus longtemps et causent beaucoup plus de dégâts. Bien que les municipalités aient commencé à réaménager leurs parcs et à modifier leurs palettes végétales pour leur permettre de mieux résister aux inondations ou de s'adapter à la sécheresse, il est difficile de se préparer à la survenue de vents violents.

Frank Quinn, responsable des parcs et des loisirs à la Ville de Charlottetown sur l'Île-du-Prince-Édouard, maîtrise bien la préparation aux tempêtes. Pourtant en septembre 2022, lorsque l'ouragan Fiona s'est abattu sur l'île, l'une des tempêtes les plus violentes à avoir frappé les côtes canadiennes, il a été confronté à un phénomène d'une envergure totalement inédite.

La tempête a été **la plus coûteuse de l'Atlantique canadien\***, causant 220 millions de dollars de dégâts rien que sur l'Île-du-Prince-Édouard. L'ouragan Fiona a duré plusieurs heures, endommageant sur son passage des infrastructures municipales et dévastant la canopée. Dans l'aire naturelle de Royalty Oaks, de nombreux arbres anciens ont été arrachés, certains âgés de 300 ans.

Frank Quinn a indiqué l'**équipe des mesures d'urgence\*** de la Ville, composée de cadres supérieurs travaillant dans différents services, s'est réunie fréquemment avant et après la tempête. Charlottetown étant une petite municipalité, les membres des différents services ont l'habitude de travailler ensemble et de s'entraider. Ces liens se sont en effet avérés utiles après le passage de cet ouragan.

« Nous avons déjà de bonnes relations de travail, et tout le monde se connaissait. Nous disposons d'un large éventail d'expériences et d'expertise. » Les membres du personnel municipal ont ainsi pu mettre à profit leurs connaissances mutuelles à l'interne, mais aussi celles de prestataires externes pouvant leur apporter leur soutien.

Assurer la sécurité publique et les activités de nettoyage était en haut de la liste des priorités. Toutefois, Frank Quinn reconnaît qu'« après quelques jours passés à l'intérieur, on a envie de sortir. » Durant les premiers jours, son équipe a donc évalué chaque aire de jeux et inspecté les réseaux de sentiers en affichant des avis sur ceux qui étaient fermés ou accessibles au public.

La communication était compliquée en raison des pannes de courant, ajoute-t-il. Des messages concernant l'avancement du déblaiement des sentiers et la réouverture des aires de jeux ont été publiés sur le site Web de la Ville et communiqués aux médias. Toutefois, c'est en collaborant avec des organisations communautaires, comme les associations religieuses, que la municipalité a pu le mieux relayer ses messages auprès du public.

La Ville intègre actuellement des solutions de secours dans ses systèmes et services. Par ailleurs, Frank Quinn indique que le carburant a été l'un des principaux

problèmes rencontrés suite à la tempête. Bien que le personnel municipal ait rempli les réservoirs et les véhicules avant l'arrivée de la tempête, refaire le plein a été plus difficile, car le principal dépôt de carburant ne disposait d'aucun générateur de secours sur place.

« Auparavant, nous avions affaire à des tempêtes de moindre ampleur, avec des coupures de courant pendant un jour ou deux seulement », se souvient-il. « Mais lorsqu'une partie de la ville est privée d'électricité pendant deux semaines suite à une tempête, cela engendre de nombreux problèmes et défis », comme par exemple les sources d'approvisionnement en carburant.

Frank Quinn explique que la municipalité a tiré des leçons de son expérience après le passage de l'ouragan Fiona et a déjà commencé à se préparer à la prochaine tempête. « Nous construisons de nouvelles infrastructures et faisons en sorte qu'elles résistent mieux à des vents plus forts », dit-il. La Ville a également acheté de nouveaux équipements permettant de déblayer les arbres, mais pouvant aussi être utilisés pour d'autres usages quotidiens comme le nivellement des sentiers.

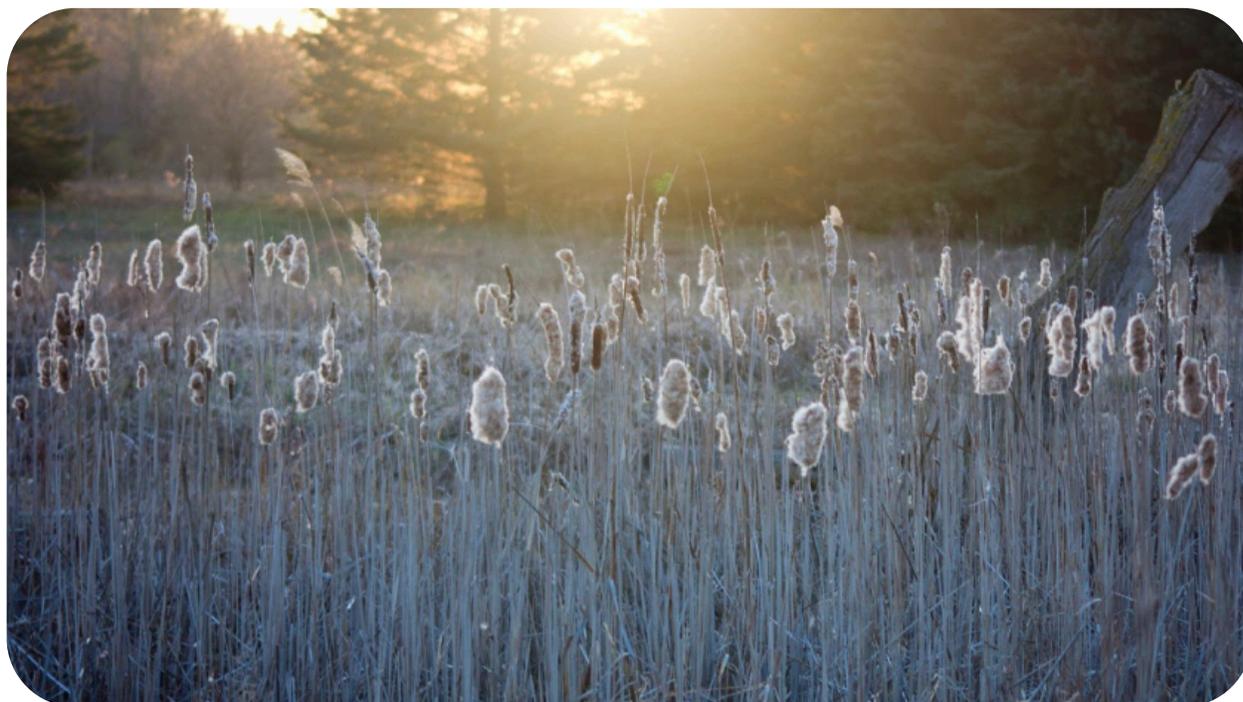
## Recommandations

- **Établir des protocoles** d'entente avec des organisations et groupes locaux sur les ressources et l'assistance qu'ils peuvent fournir pendant et après le passage d'une tempête (comme un soutien en matière de communication). Ces protocoles doivent toutefois être mis à jour chaque année pour qu'ils soient toujours d'actualité.
- **Créer des stratégies de communication pour relayer à la population** des messages importants sur la sécurité ainsi que sur la fermeture ou l'ouverture des aménagements des parcs, comme les sentiers et les terrains de jeux, et ce, même en cas de panne d'électricité. Prévoir notamment d'afficher des messages sur des supports physiques et de tirer parti du réseau de contacts des organisations communautaires.
- **Intégrer des solutions** de repli (comme des générateurs) dans les divers systèmes. S'assurer d'avoir suffisamment de carburant pour faire fonctionner les machines nécessaires pour enlever les arbres tombés et nettoyer les sentiers, même si les pompes à carburant ne fonctionnent pas en raison de coupures de courant prolongées.

# Protéger la biodiversité de l'échelle nationale à l'échelle locale

Comment Nature Canada établit un réseau de partenaires à tous les niveaux pour aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de conservation de la biodiversité.

par Jake Tobin Garrett



Zone de conservation Claireville à Brampton, Ontario. Crédit : RM Images CC BY-SA 2.0

## Résumé :

- **Pour atteindre son objectif visant à protéger 30 % des terres, des eaux et des zones marines d'ici à 2030, le Canada aura besoin des efforts de nombreux partenaires dans tout le pays.**
- **Pour ce faire, Nature Canada entend servir de plateforme pour connecter un grand nombre de ces partenaires et communiquer leur impact d'une seule voix.**
- **Si les gouvernements et les organisations à but non lucratif représentent des partenaires importants, les résident-es et les associations locales jouent aussi un rôle crucial, étant sur le terrain et plus à même de demander des comptes aux responsables politiques.**

D'ici à 2030, 30 % des terres, des eaux et des zones marines du Canada seront protégés. À condition, bien sûr, que le pays atteigne cet objectif fixé par la communauté internationale lors de la 15<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15).

Atteindre un objectif aussi ambitieux requiert une solide collaboration. Il est essentiel que tous les niveaux de gouvernement, les communautés des Premières Nations, Inuits et Métis, les organisations locales à but non lucratif, les propriétaires privés ainsi que les habitantes et habitants agissent ensemble. Mais comment fait-on pour établir une coalition aussi large et aussi approfondie?

**Nature Canada\***, une organisation nationale dédiée à la protection de la faune et de la flore sauvages au Canada, s'emploie à rassembler ces différentes parties prenantes. Son but : faire en sorte que celles-ci, dans un effort concerté, agissent à la fois à l'échelle nationale, mais aussi hyperlocale, notamment grâce au **Programme municipal des aires protégées\***, afin de permettre au Canada d'atteindre son objectif 30x30.

Lorsque l'on parle de zones naturelles protégées, on imagine souvent de vastes territoires naturels encore vierges, bien loin de l'endroit où beaucoup d'entre nous vivons. Pourtant, selon Dylan Rawlyk, gestionnaire de l'équipe organisatrice de Nature Canada, protéger les terres en zones urbaines est vital.

La première raison est d'ordre pratique : les environnements les plus riches en termes de biodiversité au Canada se trouvent le long de sa frontière méridionale. C'est aussi là que vit la majorité de la population, dans une constellation de zones urbaines. La deuxième raison, moins évidente, est une question de sensibilisation. Protéger les zones naturelles proches de nos lieux de vie quotidiens permet de démontrer de manière plus tangible l'importance de la biodiversité.

« Les gens la connaissent, l'aiment et y sont attachés », explique Dylan Rawlyk.

Si les municipalités disposent souvent toutes d'un plan de gestion et de restauration des zones naturelles, chacune d'entre elles mène ses efforts de conservation d'une manière légèrement différente. Afin d'atteindre l'objectif 30x30, il est donc nécessaire de travailler avec les villes pour « homogénéiser notre impact collectif ». Bien que la majorité des municipalités l'aient cité comme une priorité, seulement un tiers d'entre elles ont affirmé dans notre sondage de 2024 que répondre aux objectifs fédéraux en matière de biodiversité et de protection des terres constituait une priorité importante pour 2024.

Nature Canada a ainsi noué des partenariats à la fois nationaux et hyperlocaux pour établir ce que Dylan Rawlyk appelle un « maillage d'organisations ». À Nature Canada, « notre rôle est de rassembler tous ces groupes et de faire en sorte de montrer comment leurs actions respectives contribuent à l'objectif global ».

Par exemple, à Hamilton, le travail mené par **Ontario Nature\*** contribue à rassembler différentes organisations pour permettre au réseau d'écoparcs de la ville d'accueillir davantage de terrains bénéficiant du statut de protection reconnu par le gouvernement fédéral. En travaillant avec la Ville, l'office de protection de la nature et le club de naturalistes d'Hamilton, Ontario Nature a pour objectif d'évaluer les terrains actuels et de déterminer ceux qui nécessitent des mesures de protection différentes pour répondre aux critères fédéraux et contribuer à l'objectif 30x30 global. Des projets comme celui-ci, alignés sur les programmes fédéraux tels que l'initiative des **Parcs urbains nationaux** menée par Parcs Canada, sont essentiels pour atteindre les objectifs de protection de la biodiversité.

Collaborer avec les communautés des Premières Nations et les organisations autochtones est « essentiel » pour ce travail, explique Dylan Rawlyk. Ceci est particulièrement important en raison des antécédents coloniaux des mouvements de conservation responsables de l'expropriation des peuples autochtones de leurs terres. Pour éviter que les erreurs du passé ne se répètent, Dylan Rawlyk cite l'exemple du travail réalisé récemment par le **Réseau de milieux naturels protégés** au Québec. Celui-ci « a organisé un atelier avec plusieurs fiduciaires foncières et des communautés des Premières Nations pour tenter de construire des ponts entre elles. »

Nature Canada a également établi des partenariats avec des organisations régionales, comme **Ontario Nature\*** et **BC Nature\***, possédant une meilleure compréhension des contextes locaux ainsi que des liens politiques solides pour faire avancer la législation. En outre, il est également crucial de travailler avec des organisations hyperlocales, comme la **Whistler Naturalists Society\***. Ces groupes connaissent bien des lieux spécifiques et organisent souvent certaines activités, comme des inventaires-éclairés des espèces naturelles ou bioblitz en anglais.

« Ce niveau de connaissance des espèces dans une zone particulière est extrêmement important pour faire avancer les choses », souligne Dylan Rawlyk. De plus, les habitantes et habitants jouent également un rôle clé dans ces efforts : en plaidant pour l'intensification des mesures de conservation, et en servant de vigiles pour veiller à ce que ces endroits restent protégés.

---

## Recommandations

- **Établir des collaborations solides** en reconnaissant et en exploitant les forces, l'expertise et les compétences uniques des partenaires.
- **Désigner une organisation unique**, même lors de la création de vastes coalitions, pouvant jouer le rôle de rassembleur ou de plateforme afin de mettre en commun l'ensemble du travail réalisé.
- **Montrez l'impact des actions** sur la vie quotidienne et sensibiliser le public avec des exemples concrets et ancrés dans des lieux spécifiques afin de créer un lien émotionnel.

# Paver la voie en misant sur l'expérience vécue

Comment Waterfront Toronto rehausse les normes en matière d'inclusivité grâce à ses directives sur l'accessibilité dans la conception des espaces au bord du lac Ontario.  
par Laura Smith



Le comité consultatif sur l'accessibilité de Waterfront Toronto lors d'une visite du site avec le personnel de l'organisation (de gauche à droite : Bruce Drewett, Pina Mallozzi [WT], Kasia Gladki [WT], Chris Stigas, Roman Romanov, Vail Zerr [WT], Dan Euser, Diane Kolin).Crédit : Waterfront Toronto.

## Résumé

- **Bien que de nombreuses municipalités disent donner la priorité à l'amélioration de l'accessibilité dans les parcs, bon nombre de Canadien·nes se sentent encore exclues des parcs urbains.**
- **Créé par Waterfront Toronto, le comité consultatif permanent sur l'accessibilité, composé de personnes en situation de handicap, est désormais en charge d'examiner la conception de tous les projets à venir.**
- **Intégrer diverses expériences vécues dans le processus de révision de la conception d'un projet est essentiel pour créer des espaces publics inclusifs.**

Concevoir des projets favorisant l'inclusion et l'accessibilité semble faire partie des priorités de nombreuses municipalités. D'après nos sondages, 78 % des municipalités ont indiqué que concevoir des espaces accessibles à toutes et à tous était une priorité dans leur travail. Cependant, bien que beaucoup se réfèrent aux directives provinciales pour répondre aux normes de base, notre sondage public de 2022 a révélé que 10 % des citadines et citadins estiment que le manque d'aménagements favorisant l'accessibilité les décourageait de fréquenter et de profiter des parcs de la ville. Cela semble indiquer que les parcs ne sont pas encore accessibles à tout le monde.

L'agence trigouvernementale **Waterfront Toronto\*** a relevé des lacunes dans les directives provinciales et municipales en matière d'accessibilité lors de la conception de nouveaux espaces publics, en particulier les espaces riverains. Certaines de ces lacunes concernent les normes relatives à la conception des rampes de mise à l'eau des embarcations, des passerelles en bois, des plages et des points d'accès au lac.

Pour créer **des espaces publics réellement accessibles\***, l'organisation avait conscience qu'elle devait solliciter, écouter et faire participer les personnes qui comprennent le mieux les défis et les possibilités en matière d'accessibilité : les personnes vivant avec un handicap.

Waterfront Toronto a créé un comité consultatif composé de membres possédant une expertise professionnelle et technique, dont la plupart sont des personnes en situation de handicap, pour élaborer de **nouvelles directives\*** pour la conception de ses projets. L'objectif de ces directives est d'aller au-delà des exigences existantes et de faire en sorte que les zones au bord de l'eau puissent être appréciées par tout le monde.

Parmi les exigences les plus notables, citons les normes selon lesquelles toutes les plages doivent disposer de sentiers accessibles pour accéder à l'eau, et des rampes de mise à l'eau doivent être prévues pour les canoës et les kayaks spécialement adaptés.

Inclure des résidentes et résidents ayant un vécu particulier dans un comité consultatif ne constitue pas une nouvelle pratique de concertation publique. Ce qui distingue vraiment cette initiative est le fait que ces directives sont dotées d'un mécanisme permanent incluant les personnes ayant une expérience vécue dans tous les projets à venir.

Le comité consultatif a adopté le principe directeur « rien sur nous sans nous » et l'idée qu'aucune personne ne peut parler au nom de l'ensemble des personnes en situation de handicap. Les membres du comité ont également souligné l'importance de la phase de mise en œuvre.

L'un des moyens utilisés par Waterfront Toronto pour aborder cet aspect a été de créer un comité permanent sur l'accessibilité. Il examinera tous les projets du domaine public à venir et donnera son avis sur les futures mises à jour de ces directives. Ce comité chargé du suivi, nommé comité consultatif sur l'accessibilité, est composé de personnes ayant une expertise professionnelle, de défenseur des droits des personnes handicapées et de personnes aidantes. La plupart s'identifient comme des personnes en situation de handicap et reçoivent des honoraires pour le temps qu'elles y consacrent. Lors de la constitution du comité, Waterfront Toronto a recherché des personnes avec différents types de handicaps et expériences pour mieux refléter la diversité des besoins en matière d'accessibilité.

Pour tout nouveau projet de parc ou d'espace public, le comité consultatif sur l'accessibilité est sollicité au moins deux fois pendant le processus. Afin de signaler tout problème d'accessibilité, il donne son avis dès les premières étapes de la phase de conception et une fois la phase de construction terminée. D'autres possibilités de contribuer leur sont également proposées si nécessaire. Cet « examen » de l'ensemble des projets permet d'identifier les aspects susceptibles d'être améliorés. Waterfront Toronto reflétera ces commentaires sous forme d'amendements dans les directives et les appliquera aux projets à venir. L'organisation s'est également engagée à tenir compte de ces commentaires dans les sites concernés lorsque des rénovations ou des réparations sont nécessaires.

Ces directives définissent de nouvelles normes pour les espaces publics inclusifs en comblant les lacunes et en dépassant les exigences actuelles, tout en intégrant proactivement les personnes ayant une expérience vécue pour orienter les projets à long terme.

Améliorer l'accessibilité aux espaces bleus permet à quiconque de profiter des bienfaits réparateurs de la nature. Si la mise en œuvre de ces nouvelles directives garantit que les personnes vivant avec un handicap puissent fréquenter ces lieux publics, les espaces conçus dans une optique d'accessibilité sont aussi bénéfiques pour l'ensemble de la population. Comme le dit Pina Mallozzi, vice-présidente principale chargée de la conception à Waterfront Toronto : « Nous savons que, pour créer des zones riveraines dynamiques qui appartiennent à tout le monde, nous devons prendre l'engagement

ferme de prioriser l'accessibilité dans tout ce que nous concevons et réalisons. Avec le soutien du comité consultatif sur l'accessibilité, nous faisons de l'accessibilité un autre domaine d'excellence en matière de conception. »

---

## Recommandations

- **Veiller à ce que les processus de concertation publique** tiennent compte d'un large éventail de personnes vivant avec un handicap, car aucune personne ne peut s'exprimer au nom d'un groupe de personnes tout entier.
- **Proposer aux personnes en situation de handicap** de visiter les espaces physiques afin qu'elles puissent contribuer à identifier les obstacles en matière d'accessibilité qui peuvent être plus difficiles à déceler pendant la phase de conception.
- **Faire participer le plus tôt possible** dans la phase de conception les résident-es ayant une expérience vécue pour garantir que leurs commentaires soient intégrés de manière adéquate dans le projet.

# Animer les espaces publics avant qu'ils ne deviennent des parcs

Comment une collaboration entre services à Toronto redonne vie à des lieux vacants  
par Jake Tobin Garrett



Phase 1 du nouveau parc dans le quartier Yonge-Eglinton. Crédit : Ville de Toronto.

## Résumé

- **Des problèmes de financement, de propriété, d'accords historiques et de contamination environnementale peuvent laisser des espaces que la municipalité prévoit de convertir en parcs vacants pendant des années.**
- **Entre-temps, la Ville de Toronto fait équipe avec des organismes externes de développement culturel et économique pour animer ces espaces. Ces utilisations provisoires permettent au public d'en profiter avant même qu'ils ne soient entièrement aménagés.**
- **Grâce à ces utilisations provisoires, la Ville est en mesure de comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Elles permettent de mieux éclairer ses futures décisions en matière de conception, de programmes et gestion de ces espaces.**

Les municipalités ont un besoin urgent de trouver des terrains pour créer de nouveaux parcs. Malgré cette nécessité, il arrive que des problèmes de financement, de contamination environnementale et de propriété repoussent de plusieurs années la conception et les travaux définitifs dans ces sites destinés à devenir des parcs.

Pour relever ce défi, le service des Parcs, forêts et loisirs de la Ville de Toronto collabore avec le service du Développement économique et de la culture de la Ville ainsi qu'avec des organisations externes de développement culturel et économique afin de mettre en place et d'animer des espaces publics faisant cruellement défaut à l'heure actuelle.

Paul Farish, directeur de la planification des parcs à Toronto, explique qu'au lieu d'attendre parfois des années pour achever le processus officiel, qui comprend la conception et l'acquisition de terrain, – et de laisser le site vacant pendant ce temps – la Ville « le rend accessible au public afin qu'il puisse en profiter et même le façonner à leur image dès le départ. »

Selon lui, le service du Développement économique et de la culture de la Ville de Toronto représente un « partenaire très utile ». Il permet d'introduire « des idées et des personnes tierces capables de mettre en œuvre des programmes et d'organiser des événements », jusqu'à ce que le service des Parcs, forêts et loisirs de la Ville soit prêt à en faire un parc pleinement opérationnel.

Citons l'exemple d'un futur parc situé à l'angle des rues Front et Bathurst. Des problèmes de contamination environnementale signifient qu'il faudra plusieurs années avant que la Ville puisse transformer le terrain en parc public. En attendant, la Ville collabore avec **Stackt Market\*** qui a mis en place depuis 2019 un

marché abrité dans des conteneurs d'expédition – le plus grand d'Amérique du Nord – ainsi qu'un espace événementiel en plein air sur le site. Grâce à ce partenariat, le lieu accueille des milliers de **personnes\*** pour des événements gratuits ou payants. Il permet aussi à des entreprises locales de vendre leurs produits dans des boutiques éphémères, offre un espace pour se restaurer et donne la priorité aux programmes destinés au grand public.

« Il s'agit d'un lieu quasi public », déclare Paul Farish, en ajoutant qu'il « il est important de faire preuve de flexibilité et de reconnaître les différentes manières de concrétiser la vocation d'un site, comme celle d'être un lieu public. »

Les stationnements représentent eux aussi une opportunité. Selon Paul Farish, la Ville prévoit au cours des prochaines années de convertir un certain nombre de zones de stationnement en parcs. Toutefois, en raison d'un manque de financement ou d'autres facteurs, « leur conversion en parc ne sera pas pour demain. En attendant, nous devons faire preuve d'un peu de créativité et faire appel à des partenaires pour les animer et les rendre aussi attrayants que possible. »

Mais l'une des difficultés est que les usager·ère·s risquent de s'attacher à l'utilisation actuelle du site et de se montrer réticent·e·s lorsque viendra le moment de la phase de conception du parc lui-même. « Nous en avons conscience », explique Paul Farish. Dans certains endroits, la Ville émet l'idée d'installer un terrain de pickleball ou de basketball sur une zone de stationnement, une utilisation qui pourrait s'ancrer dans les esprits, même si elle est censée être provisoire. « Mais il faut s'en accommoder », dit-il. « C'est moins préoccupant parce que la finalité de ce lieu public reste la même, en offrant des avantages récréatifs ou environnementaux à la population. »

Dans le quartier de Yonge et Eglinton à Toronto, une zone de stationnement municipal est sur le point de devenir le plus grand parc dans cette partie de la Ville depuis des décennies. Il comblerait une forte demande en espaces publics dans ce quartier qui se densifie rapidement. Dans le cadre de la « phase 1 », la Ville y installe des terrains de pickleball et de basketball ainsi que des tables, des bancs et d'autres équipements avant la conception et les travaux définitifs du parc.

Dans le centre-ville de Toronto, qui est lui aussi confronté à un manque criant de parcs, la Ville a fait l'acquisition d'une des dernières zones de stationnement encore non aménagées. Pendant que les travaux environnementaux et les processus de conception du parc sont en cours, le site a été temporairement converti en terrasse de restaurant, devenue très populaire. Reconnu comme un lieu emblématique dans la Ville, le site a fait l'objet d'un **concours d'architecture\*** a abouti à un projet innovant doté d'un budget de 10 millions de dollars.

Sur un autre site, au bord du lac Ontario, une zone de stationnement récemment fermée sur la jetée Spadina devrait être réaménagée à court terme pour accueillir des événements culturels et divers, en vue de mettre en valeur son potentiel en tant que futur parc permanent. Paul Farish mentionne un certain nombre d'organisations locales pouvant servir de partenaires pour la mise en œuvre de ces programmes.

La première est l'organisme de conservation du site The Bentway, qui a créé un espace public sous une partie de la voie express surélevée de la Gardiner, afin d'animer le site pendant l'événement Nuit Blanche de 2023 à Toronto. L'installation de The Bentway (réalisée en partenariat avec la Ville) a permis de tester et de faire connaître ce projet à proximité du lac Ontario, en organisant

notamment des projections artistiques sur les silos centenaires récemment restaurés de Canada Malting.

« Cette approche progressive aide le personnel municipal, le public et les partenaires à réfléchir à l'objectif à long terme de ce parc en créant des animations temporaires, des programmes innovants et des expérimentations sur le terrain », explique Paul Farish. Ce processus permet aussi de tirer des enseignements sur ce qui fonctionne sur un site spécifique afin d'orienter la future conception et les besoins opérationnels du parc.

Cette approche offre également « une certaine souplesse en termes de partenariats et de modèles de gestion », déclare-t-il. « Elle favorise aussi la créativité et l'expérimentation tout en soulignant les avantages de ce lieu public et des terrains municipaux. »

---

## Recommandations

- **Établir des partenariats entre différents services**, ainsi qu'avec les associations des zones d'amélioration commerciale, les organisations de résidentes et résidents, les groupes culturels et les entreprises sociales afin d'animer provisoirement ces sites.
- **Collaborer avec les partenaires** locaux ainsi que les habitantes et habitants pour faire en sorte que les utilisations provisoires soient pertinentes et reflètent les points forts du quartier concerné.
- **Communiquer clairement au public** la ou les manières dont le site sera utilisé provisoirement. Présenter aussi le potentiel en matière d'expérimentation et comment cette initiative pourrait contribuer à la conception du futur site permanent.

# Faire de la place pour les parcs

Comment la Ville de Mississauga accroît la superficie des parcs dans un quartier en plein développement pour répondre à la demande future  
par Jake Tobin Garrett



Panneau du parc Cooksville, Mississauga. Crédit : Ville de Mississauga.

## Résumé

- **À Mississauga, les normes municipales indiquent déjà un manque criant de parcs dans le quartier de Cooksville en plein développement. Aussi, la mise en place de nouvelles infrastructures et de nouveaux transports en commun ne fera qu'accroître sa densité.**
- **La Ville a lancé un plan à long terme qui a été élaboré pour acquérir des propriétés unifamiliales, dont certaines se situent en zones inondables, afin d'augmenter la superficie des parcs dans le quartier sans réduire le nombre de logements.**
- **Bien que certaines personnes habitant le quartier contestent cette décision, la municipalité est parvenue à acquérir plusieurs propriétés via un consentement mutuel entre acheteur et vendeur, et n'a donc pas eu recours à ses pouvoirs d'expropriation.**

L'un des principaux défis que rencontrent les villes en pleine croissance est d'acquérir de nouvelles parcelles pour l'implantation de parcs dans des quartiers en cours de densification, dans un contexte marqué par une pénurie de terrains encore non construits. En 2023, 69 % des municipalités ont déclaré que l'acquisition de nouveaux terrains destinés à l'implantation d'un parc constituait un défi majeur pour elles. Le plan à long terme de Mississauga montre qu'une approche cohérente et transparente pour l'acquisition de logements existants peut générer des bénéfices durables en matière d'espaces verts pour une population en pleine croissance.

Le quartier de Cooksville, une zone désignée comme centre de croissance urbaine, est déjà confronté à une pénurie de parcs, comme le montre le plan de développement des parcs de la Ville. Alors que la municipalité a pour objectif de dédier 12 % de sa superficie foncière aux parcs dans les centres de croissance urbaine, Cooksville se situe bien en deçà de cet objectif. Selon Sharon Chapman, gestionnaire de la planification des parcs et de la culture de la Ville de Mississauga, l'arrivée du futur système léger sur rail et la construction de tours d'habitation dans le quartier ne feront qu'accroître la démographie.

Pour répondre à la situation, la Ville doit donc prévoir l'acquisition de terrains dans le quartier de Cooksville afin d'accroître la superficie actuelle des parcs pour qu'ils puissent accueillir plus de monde et d'activités différentes. Le conseil municipal a **approuvé cette mesure en 2017\***. L'identification de 31 propriétés permettant d'acquérir 10 hectares de terrain au total vise à « créer de grandes superficies homogènes de parcs avec des réseaux de sentiers continus ».

Si l'extension des parcs est l'objectif premier, elle présente aussi un deuxième avantage : la résilience climatique. Certaines propriétés identifiées se trouvent actuellement sur des terrains inondables qui n'auraient pas pu être construits de nos jours. Cette situation pourrait donc inciter davantage de propriétaires à vendre leur bien à la Ville, sachant que les maisons ayant été inondées sont plus difficiles à vendre, indique Sharon Chapman.

Cependant, ce projet n'est pas sans controverse. Les projets de démolition de ces habitations ont provoqué le mécontentement de certain-es propriétaires dans le quartier qui affirment **ne pas avoir l'intention de vendre leur bien à la Ville\***. Sharon Chapman explique que la résistance initiale des propriétaires était liée à une mésinformation et à des inquiétudes concernant ces changements. La Ville s'est donc attachée à clarifier son intention en précisant que l'acquisition de ces propriétés suivait le principe d'un consentement mutuel entre acheteur et vendeur et que l'expropriation n'était donc pas à l'ordre du jour. Les négociations avec les propriétaires désireux de vendre se basent sur des rapports préparés par des agences d'évaluation indépendantes et accréditées estimant la juste valeur marchande du bien.

« Notre approche a été de coopérer réellement avec chaque propriétaire », explique Sharon Chapman. « Nous avons respecté les propriétaires qui ne souhaitaient plus en parler. »

Comme c'est souvent le cas, la situation a mis en opposition les activistes en faveur des parcs et les activistes défendant le logement, comme s'il fallait choisir entre l'un ou l'autre. Reconnaisant cette situation, Sharon Chapman explique que la Ville était consciente que « le projet pourrait être perçu comme contribuant à réduire le nombre de

logements ». Toutefois, elle précise qu'il ne s'agissait que de quelques maisons individuelles et que les 31 propriétés ne comportaient pas toutes des habitations. « Il est vrai que nous perdrons un petit nombre de maisons individuelles, mais la zone va connaître une croissance démographique considérable avec la construction de nouveaux logements. Nous devons donc garder une vue d'ensemble pour faire en sorte de créer suffisamment de parcs dans ce quartier. »

À ce jour, la Ville a acquis 19 propriétés. Cela représente déjà plus de 8 hectares de terrains sur les 10 hectares qu'elle s'est fixée comme objectif. La démolition des habitations se fait au fur et à mesure afin que celles-ci ne demeurent pas vacantes et que le terrain puisse être converti immédiatement en parc.

« Les propriétés que nous avons acquises sont presque suffisantes pour commencer à planifier l'aménagement d'un parc », explique Sharon Chapman. La municipalité s'apprête désormais à entamer le **processus de concertation publique\*** pour décider des aménagements naturels et construits du parc.

## Recommandations

- **Veiller à communiquer clairement** et en termes simples les projets et les mesures d'acquisition de terrains quand ceux-ci impliquent l'achat de propriétés privées, en expliquant les projets d'expansion immobilière à venir dans le quartier où le parc doit être implanté.
- **Démolir rapidement les bâtiments** et transformer les terrains en parcs temporaires en attendant que les plans du parc permanent soient finalisés. Ceci permettra aux résident·es de voir rapidement les résultats et de dissiper les inquiétudes liées aux propriétés vacantes.
- **Collaborer avec les offices de protection de la nature** et les agences concernées pour déterminer les zones inondables. Ceci permettra de mettre en évidence les zones riveraines pouvant répondre à la fois à l'objectif d'expansion des parcs et à l'objectif de résilience aux changements climatiques de la Ville.

# À l'écoute des jeunes

Comment mieux mobiliser les adolescent-es dans les espaces publics  
par Jake Tobin Garrett



Le groupe Burning Brass Band dans la Plaza du parc Marcellin-Wilson. Crédit : Ville de Montréal.

## Résumé

- **Une placette temporaire a été aménagée dans un parc en réponse à une demande pour plus de lieux de rencontre pour les jeunes.**
- **L'organisation de services-conseils Metalude a été engagée pour observer et impliquer les jeunes dans l'utilisation de cet espace, en réalisant des observations comportementales et des entretiens semi-structurés.**
- **Observer la manière dont un espace est utilisé est important. Cela permet de voir comment un lieu conçu pour un usage particulier peut être adapté pour un autre usage, ou comment ce lieu est utilisé différemment par divers groupes de personnes.**

En général, les parcs de quartier possèdent souvent des toboggans et des balançoires pour les enfants et des bancs pour les adultes, mais qu'en est-il des ados? Comment cette tranche de la population se divertit-elle et quels aménagements pourraient permettre de répondre à ses besoins?

C'est un sujet auquel Stephanie Watt réfléchit beaucoup. Avec Margaret Fraser, elles sont les codirectrices et cofondatrices de **Metalude**, une entreprise de conseil dédiée à la mobilisation des jeunes (jusqu'à 18 ans) en vue de promouvoir la participation publique, des espaces publics ludiques et des villes accueillantes pour les enfants.

Selon Stephanie, les jeunes ont bien conscience de leur « statut minoritaire » dans les espaces publics. Leur participation aux discussions sur la conception des parcs est en effet rarement sollicitée. Les lieux publics étant soit conçus pour les enfants avec des aires de jeux, soit pour les adultes avec d'autres types d'aménagements, ces jeunes ont parfois l'impression de nager entre deux eaux. D'après elle, la question n'est pas de concevoir des structures et des éléments de divertissement à proprement parler, mais d'établir une atmosphère ludique dans l'espace lui-même.

Prenons l'exemple de la **placette éphémère du parc Marcelin-Wilson** dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville de Montréal. Le parc est situé près de deux grandes écoles secondaires. En réalisant un sondage auprès du public et en discutant avec le personnel de ces écoles, nous avons constaté la nécessité d'avoir un « lieu de rencontre pour les jeunes », déclare David Sauvé, agent de développement au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à Ahuntsic-Cartierville. L'arrondissement a donc décidé de tester une « placette éphémère » dans le parc, située également à proximité d'un arrêt de bus et

vouée à devenir un lieu de rencontre pour les jeunes. La structure a été conçue avec plusieurs endroits pour s'asseoir afin de favoriser les échanges sociaux.

Metalude a été embauché pour comprendre comment cette placette était utilisée par le public. Les méthodes retenues pour cette étude étaient l'observation directe des usages de cet espace, des entretiens semi-structurés auprès des jeunes sur le site et dans d'autres zones du parc, et même dans un centre commercial à proximité où les jeunes se rendent parfois pour manger. Ces observations ont permis de recueillir des données auprès de 500 personnes environ, et des entretiens ont été menés auprès d'une cinquantaine d'adolescent-es pour connaître leur expérience.

Établir un dialogue avec les jeunes demande d'adopter une approche différente, explique Stephanie Watt. Cela demande de changer les méthodes de concertation utilisées habituellement et perçues comme « professionnelles ». Cela veut dire, par exemple, d'écouter de la musique avec les jeunes pendant une séance de concertation, une méthode qui ferait probablement grincer des dents lors d'une réunion de participation publique traditionnelle. Il faut soit garder une ambiance vraiment légère, soit être très bref, dit-elle. Les jeunes doivent souvent jongler entre plusieurs priorités : s'occuper de leurs frères et sœurs, participer à des activités sportives ou faire leurs devoirs. L'important est d'apprendre à « mener des séances de concertation de 10 ou 15 minutes qui soient riches », précise la codirectrice de Metalude.

Cette participation publique menée auprès de la jeunesse a été riche d'enseignement pour le personnel de l'arrondissement. « Cela nous a rappelé notre adolescence, quand nous nous rassemblions dans des

espaces publics », se souvient David Sauvé. « Ce sont des choses que nous avons tendance à oublier quand nous devenons adultes. »

La méthode de l'étude basée sur l'observation a permis de déterminer les usages spontanés de cette placette, qui guideront potentiellement les futures décisions pour la conception d'une structure permanente. Citons, par exemple, la disposition des bancs en cercle afin de permettre à quatre à six personnes de s'y asseoir et de socialiser, au lieu de la disposition habituelle des bancs alignés dans les parcs qui oblige les gens à s'asseoir dans la même direction, formant ainsi « une rangée de personnes qui ne se parlent pas, » précise Stephanie Watt. « Ce mobilier urbain favorise les [interactions] en face-à-face, tandis que les autres types de mobiliers était principalement utilisé par des personnes seules qui attendent le bus. »

Une autre observation porte sur l'utilisation d'une structure particulière : le filet installé sur la placette, qui est perçu de manière très différente selon le genre des utilisateurs. Les garçons, le qualifiant de trampoline, avaient tendance à sauter dessus, tandis que les filles le considéraient comme un hamac. Stephanie Watt recommande donc de concevoir deux structures distinctes : l'une pour sauter et l'autre pour se détendre.

« Il est possible d'anticiper certaines choses, mais il est très important d'aller sur le terrain et de voir comment le public les utilise. Et il faut ensuite s'adapter à ces usages. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon de faire », précise-t-elle.

## Recommandations

- **Veiller à ce que le processus** de concertation garde un ton léger ou soit très bref afin d'encourager la participation des jeunes qui ont parfois beaucoup d'autres choses à faire.
- **Solliciter la participation directe** des jeunes en allant à leur rencontre et en entamant un dialogue, et pas seulement en installant un kiosque dans un parc.
- **Tester les aménagements et le mobilier** urbain dans le parc en installant des structures bien conçues, mais temporaires. Mener en parallèle des observations et des études sur l'usage réel afin d'adapter leur conception dans la phase finale.

# Alimenter la réflexion

Comment la Ville de Victoria mise sur les parcs pour favoriser la justice alimentaire  
par Laura Smith



Participant-es au programme Get Growing Victoria à North Park, Ville de Victoria, Kingtide Films

## Résumé

- **La municipalité de Victoria cultive des plants de légumes qu'elle distribue ensuite à des associations locales dans toute la Ville pour les planter dans des jardins publics ou les offrir à des particuliers et leur famille.**
- **Les programmes alimentaires mis en place dans les parcs peuvent avoir des répercussions considérables sur la santé des habitantes et habitants. Ceux-ci reposent sur des partenariats avec des organisations axées sur la santé publique et la santé mentale ainsi que des organisations œuvrant auprès des personnes potentiellement exposées à l'insécurité alimentaire.**
- **En tirant parti de leurs ressources existantes de manière innovante, les services des parcs ont le pouvoir de favoriser activement la santé collective.**

Ces cinq dernières années, les programmes axés sur l'alimentation dans les parcs, comme les forêts nourricières, les jardins collectifs et les plantes comestibles, ont gagné en ampleur et en popularité dans les villes canadiennes. Il est clair que les municipalités et leur population perçoivent tout le potentiel de l'agriculture urbaine et souhaitent le développer. Ces trois dernières années, 50 % des citoyen·es ont déclaré à plusieurs reprises vouloir voir davantage d'agriculture urbaine et de jardins collectifs dans leurs parcs.

Si les villes prévoient d'investir dans des programmes d'agriculture urbaine dans les parcs, comment peuvent-elles s'assurer qu'ils sont utilisés et, surtout, que les fruits de leurs récoltes atteignent avant tout les personnes qui en ont besoin ?

Lancé en 2020, le programme **Get Growing Victoria\*** de la Ville de Victoria adopte une approche de justice alimentaire en fournissant des outils et du matériel de jardinage aux quartiers dont les communautés sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire, notamment les personnes sans logement, les communautés autochtones et racialisées, ainsi que les personnes âgées et les jeunes.

Au lieu de se focaliser uniquement sur l'accès du grand public à des aliments frais, la justice alimentaire donne la priorité aux tranches de la population qui sont confrontées à des obstacles structurels et systémiques pour assurer leur sécurité alimentaire. En prenant en compte les obstacles au jardinage, le programme Get Growing parvient à fournir des aliments durables et sains à celles et ceux qui sont souvent exclus des programmes de jardins collectifs.

Le Service des parcs a vite constaté que le meilleur moyen d'atteindre ces groupes à risque était de collaborer avec des associations locales qui connaissent mieux leurs besoins. Cette collaboration a également permis à la municipalité d'apporter une aide efficace en intervenant là où se trouvent ces populations plutôt que d'attendre qu'elles s'identifient elles-mêmes et qu'elles suivent le processus d'inscription mis en place par la Ville.

Ce programme compte désormais 67 partenaires locaux parmi des organismes de santé publique, des prestataires de services en santé mentale, des organisations d'aide aux personnes immigrées et réfugiées, des prestataires de services sociaux ainsi que des organismes œuvrant pour l'accès à des logements abordables. Les organisations partenaires fournissent à leurs bénéficiaires et à leur famille du matériel de jardinage ainsi que des plants de légumes cultivés dans les serres de la Ville. Ils peuvent ainsi les utiliser dans leur propre jardin ou dans un jardin collectif près de chez eux. Get Growing offre à ses partenaires l'autonomie nécessaire dans leur programme pour distribuer le matériel de jardinage de la manière qui répond le mieux aux besoins de leurs publics.

Julia Ford, coordonnatrice des systèmes alimentaires de la Ville de Victoria, nous explique que ce programme ne pourrait fonctionner sans ces associations partenaires. « Ceci nous permet d'augmenter considérablement notre impact et d'aider des groupes à risque au sein de la population qui, autrement, n'auraient pas forcément d'interaction avec la municipalité. »

Appuyant le propos de Julia, notre sondage public de cette année a révélé que plus de 30 % des citoyen·es ne savent pas vers qui se tourner s'ils rencontrent des problèmes ou

souhaitent faire des commentaires sur leur parc. En collaborant avec des organisations locales qui entretiennent des relations étroites avec les résident-es des quartiers, la Ville de Victoria peut venir en aide à des personnes qui se sentent déconnectées des services municipaux.

Après quatre années d'existence, on estime la production de produits frais à 400 000 livres, soit près de 181 000 kg. Par ailleurs, une évaluation des personnes participant à ce programme a révélé que la grande majorité d'entre elles estimaient qu'il avait amélioré leur bien-être mental, leur consommation d'aliments sains et leur niveau global d'activité physique. Cette initiative démontre ce que l'on peut faire dans les parcs lorsque l'on adopte une perspective de santé publique.

« Je pense que ce programme illustre comment les Services des parcs peuvent exploiter les ressources existantes de manière innovante pour promouvoir activement la santé publique et améliorer la prévention », déclare Julia Ford. « Selon moi, le secteur des parcs reconnaît l'importance de l'utilisation passive des parcs et de l'accès aux espaces verts pour la santé mentale et le bien-être. Mais comment pouvons-nous soutenir activement les membres de la population qui veulent paver la voie vers des utilisations plus innovantes de l'espace public ? Comment pouvons-nous aider les gens à explorer de nouvelles activités récréatives qui ont du sens et qui sont accessibles et équitables ?

## Recommandations

- **S'ouvrir à l'idée d'établir des programmes d'agriculture urbaine** dans les parcs. Reconnaître qu'il ne s'agit pas uniquement d'une occasion de cultiver des fruits et légumes, mais aussi d'un levier puissant pour renforcer la cohésion sociale, les partenariats et la santé mentale des citoyen-es.
- **Collaborer avec les associations locales** qui œuvrent auprès des personnes confrontées à l'insécurité alimentaire pour veiller à ce que celles-ci aient accès aux programmes d'agriculture urbaine dans les parcs.
- **Donner aux associations partenaires l'autonomie nécessaire** pour utiliser les ressources de manière innovante afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de leurs publics.

# Unir nos forces pour le parc t̄mt̄m̄ix̄<sup>w̄</sup>t̄n/Belcarra

Un modèle de partenariat entre la Première Nation Tsleil-Waututh et les parcs régionaux du Grand Vancouver  
par Jake Tobin Garrett



Cérémonie de renommage du parc régional t̄mt̄m̄ix̄<sup>w̄</sup>t̄n/Belcarra.  
Crédit : Parcs régionaux du Grand Vancouver

## Résumé

- **Un accord de coopération entre les parcs régionaux du Grand Vancouver et la Première Nation Tsleil-Waututh met en place des mécanismes de cogestion pour le parc régional t̄mt̄m̄ix̄<sup>w̄</sup>t̄n/Belcarra**
- **Le parc s'étend sur le territoire traditionnel de la Première Nation, où se trouvait autrefois un village ancestral.**
- **Les comités paritaires jouent un rôle clé dans la coordination de la co-gouvernance et la planification des initiatives du parc.**

Dans la région métropolitaine de Vancouver, une entente inédite entre les parcs régionaux du Grand Vancouver et la Première Nation Tsleil-Waututh redéfinit la gestion des parcs. Ce partenariat novateur met en lumière une nouvelle approche, alliant préservation de l'environnement et reconnaissance de l'héritage culturel, passé et présent, des Premières Nations.

S'étendant sur de 2 560 **acres, le parc régional təmtəmíxʷtən/Belcarra\*** est deux fois et demie plus grand que le parc Stanley de Vancouver et accueille 1,2 million de visiteurs par an. Autrefois, ce parc abritait le plus grand village ancestral de la nation Tsleil-Waututh.

Gabriel George, membre de la Première Nation Tsleil-Waututh et directeur national du développement des terres et ressources issues des traités, souligne la fracture historique causée par la transformation de ce territoire en parc : « Cela nous a coupé-e-s de notre terre. Ce partenariat est un moyen essentiel pour nous de réaffirmer nos droits. »

Mike Redpath, directeur des parcs régionaux du Grand Vancouver, a précisé que la collaboration avec la Première Nation Tsleil-Waututh a débuté en 2017, menant à l'élaboration d'un « **Accord de coopération et de planification culturelle\*** » signé en 2020. L'accord établit des principes directeurs clairs pour la gestion conjointe du parc. Ce cadre inclut la préservation des ressources naturelles, la valorisation récréative du site, et une sensibilisation accrue du public à l'héritage de la Nation.

« L'accord reconnaît pleinement qu'il s'agit d'une terre publique. Cependant, il y a eu une utilisation traditionnelle du site, et l'accord vise à trouver un équilibre entre les deux », a déclaré Mike Redpath.

Une bonne gouvernance est la pierre angulaire d'un partenariat réussi. L'accord de coopération prévoit deux mécanismes de gouvernance : un comité de direction et un comité technique, composés à la fois de membres de la Nation et des parcs régionaux du Grand Vancouver.

Le comité technique établit les priorités des projets dans un plan de travail annuel, qui est ensuite approuvé par le comité de direction et soumis durant le processus budgétaire annuel. Chaque projet comprend un « accord d'engagement », qui définit les livrables et garantit que les deux partenaires comprennent bien leurs rôles et responsabilités.

L'accord comprend également des politiques de développement économique, notamment le recours à des entrepreneur·ses approuvé·es par la Première Nation Tsleil-Waututh pour encourager les entreprises locales à prospérer dans le parc.

« Nous avons une économie solide, mais elle nous a été largement confisquée », a souligné Gabriel George. « Nous avons des devises plus anciennes que le papier. Nous avons des systèmes d'échange. Nous avons perdu tout cela. » Il a rappelé que son peuple récoltait des palourdes depuis des millénaires, mais qu'il a ensuite été contraint de « se faufiler la nuit, après avoir été privé de ce droit ». Rechercher des occasions économiques aujourd'hui est donc, selon lui, « un droit inhérent ».

Bien que l'accord de coopération ait été signé il y a seulement quatre ans, plusieurs projets d'envergure ont déjà été réalisés depuis, et d'autres sont en cours.

L'un des premiers a été le renommage officiel du parc en 2021, désormais connu sous le nom de t̄əmt̄əx̄t̄ən/Belcarra Regional Park. C'était la première fois que les parcs régionaux du Grand Vancouver effectuaient une telle démarche en partenariat avec les communautés des Premières Nations.

Pour Gabriel George, il ne s'agit pas simplement de « renommer » le parc. « C'est bien plus que cela », affirme-t-il. « C'est reconnaître le véritable nom de cet endroit. C'est important parce que nous avons besoin d'être représenté-es. Nous devons être vu-es et entendu-es sur notre propre territoire. »

Mike Redpath a également souligné que cette initiative créait un précédent en matière de dénomination des parcs du Grand Vancouver, ouvrant la voie à son application dans d'autres lieux. En effet, un autre parc régional a récemment été renommé, abandonnant le nom de Colony Farm Regional Park **pour devenir ł́éx̄ət̄əm (tla-hut-um) Regional Park\***, un nom attribué par la Première Nation k̄'ik̄'əł̄əm (Kwikwetlem), qui signifie « nous vous accueillons ».

Parmi les autres projets communs, un mât de bienvenue a été érigé sur l'ancien site du village traditionnel de la Nation. D'autres projets incluent des efforts de restauration environnementale, la mise en place de programmes éducatifs, ainsi qu'une étude sur le patrimoine culturel pour approfondir la compréhension de l'histoire du parc.

Malgré le temps nécessaire pour la mise en place de cet accord, Mike Redpath, directeur des parcs régionaux du Grand Vancouver, souligne les bénéfices indéniables. Le personnel peut « décrocher le téléphone et parler à quelqu'un de la Nation qui leur est familier. Cela contribue à faire progresser les projets communs, et parfois même plus rapidement. »

La volonté d'essayer de faire les choses différemment est un facteur de réussite. « C'est un processus de changement », a déclaré Mike Redpath, ajoutant que c'est une manière différente de faire des affaires à bien des égards. Il a mis l'accent sur l'importance d'une communication initiale et soutenue pour bâtir la confiance nécessaire à une collaboration forte.

« L'accord n'est qu'un bout de papier, ce sont les relations humaines et la collaboration qui font la véritable différence. »

Gabriel George appuie ces propos. « Il peut être si facile de ne pas changer les choses », a-t-il déclaré, mais il est important de sortir des zones de confort et de faire les choses différemment. « Vous ne pouvez pas tout résoudre, mais vous pouvez réfléchir à l'héritage que vous souhaitez laisser. »

« Je pense que, pour les Nations Autochtones, les parcs peuvent être des lieux importants à occuper et à reprendre en main », a-t-il déclaré, ajoutant qu'ils ont connu de grands succès dans certaines de leurs initiatives liées aux parcs « C'est notre maison. C'est comme l'extension de notre communauté. »

## Recommandations

- **Veiller à instaurer des points de communication** réguliers, notamment par le biais d'ententes spécifiques pour chaque projet, afin de garantir une répartition claire des rôles et responsabilités.
- **Envisager la création** de comités formels composés de membres des deux parties pour favoriser une co-gouvernance.
- **Prendre le temps nécessaire** pour établir une communication solide et bâtir la confiance entre les partenaires afin d'assurer un succès durable.

# ÊTRE UNE PERSONNE NOIRE DANS L'ESPACE PUBLIC

Entretien avec Jay Pitter sur les expériences des personnes Noires dans les parcs et espaces publics  
par Laura Smith et Lexi Kinman



Jay Pitter, MES, est une experte en aménagement primée, professeure adjointe en urbanisme et auteure, dont le travail contribue à réduire les fractures urbaines grandissantes en Amérique du Nord. Ses livres à paraître, *Black Public Joy* and *Where We Live*, seront publiés par McClelland & Stewart, Penguin Random House Canada.

## Résumé

- **En raison du racisme systémique qui persiste dans les parcs et espaces publics, de nombreuses personnes racisées renoncent à les fréquenter, redoutant discriminations et violences.**
- **La majorité des citoyen-es (67 %) et des villes interrogées (66 %) s'accordent sur la nécessité pour les parcs de prendre des mesures en faveur de la justice et de l'équité raciales.**
- **Malgré une prise de conscience accrue, seuls 17 % des villes se sentent équipées pour s'attaquer à ces enjeux. Ce qui souligne l'importance des recherches de Jay Pitter, qui offrent des stratégies pour renforcer l'identité culturelle Noire et favoriser l'inclusion dans les parcs.**

Au fil des dernières années, nous avons collectivement pris conscience de la prévalence du racisme systémique dans les parcs et les espaces publics. Historiquement, ces espaces ont été des lieux où les personnes Noires, Autochtones et racisées ont été confrontées à la suspicion, à la surveillance, au harcèlement, à la violence, voire même à la mort.

Année après année, notre sondage a révélé qu'environ un· citoyen·e sur 10 évite les parcs et espaces verts par crainte de discrimination ou de surveillance policière.

Cette année, lorsqu'on a demandé si les parcs urbains devraient faire davantage pour traiter l'équité et la justice raciale, plus des deux tiers (67 %) ont répondu par l'affirmative. De même, en 2023, 66 % des villes ont reconnu le rôle des parcs dans la lutte contre le racisme.

En dépit d'une prise de conscience croissante, les mesures prises demeurent limitées. À peine 17 % des villes s'estiment suffisamment outillées pour combattre le racisme, laissant les besoins des populations racisées de côté.

Comment les municipalités peuvent-elles passer de la prise de conscience à l'action ? Nous avons discuté avec [Jay Pitter\\*](#) à propos d'"ÊTRE UNE PERSONNE NOIRE DANS L'ESPACE PUBLIC", un sondage binational développé par Jay Pitter Placemaking (Chercheuse principale : Jay Pitter, co-chercheur : Professeur L. Anders Sandberg) et administré par l'Institute for Social Research. Le sondage posait la question suivante : « Quelles sont les politiques d'aménagement des espaces publics, les approches de conception et les attitudes sociales tacites qui diminuent ou améliorent l'expérience des personnes Noires dans les villes »?

Cette recherche met en lumière les zones d'ombre autour de l'expérience des personnes Noires dans les parcs et espaces publics au Canada et aux États-Unis. Jay Pitter a relevé un manque de données, en particulier au Canada, sur la perception et l'expérience des communautés Noires dans ces espaces. Beaucoup d'organisations mesurent l'inclusion de manière limitée, en mettant l'accent sur la sécurité ou l'absence de violence à l'égard des personnes Noires, mais Jay Pitter souligne que ce n'est pas suffisant : atténuer la violence ne doit être qu'un point de départ.

Ses recherches explorent également comment les traumatismes historiques et actuels liés au racisme, à la brutalité policière et à la violence dans les espaces publics, ainsi que les inégalités en matière de mobilité et le manque de voies vers la prospérité économique, affectent le bien-être des personnes Noires, leur sentiment d'appartenance sociale et leur droit à l'appropriation des lieux publics.

« Au cœur de ce sondage se trouve la volonté de combler un vide laissé par les autres statistiques, en plaçant les personnes Noires au centre, en tant qu'êtres humains et spirituels à part entière. Les études et témoignages précédents omettent souvent de mentionner les répercussions des incidents liés à l'insécurité et aux restrictions. Que signifient ces chiffres ? Qu'en est-il de la santé mentale des personnes Noires, leur identité, leur sentiment d'appartenance, ainsi que leur imagination et leurs aspirations ? Un de mes principaux objectifs était de réhumaniser les individus et communautés Noires en leur offrant un espace pour une introspection, une guérison intérieure et l'expression libre de leurs rêves. »

Le sondage ÊTRE UNE PERSONNE NOIRE DANS L'ESPACE PUBLIC adopte une approche axée sur les ressources tout en prenant en compte les traumatismes, afin de valoriser la joie et le savoir des personnes Noires. Les participant-es ont été invité-es à partager des souvenirs et expériences positives dans les espaces publics. Jay Pitter insiste sur l'importance d'apprendre des succès, et pas seulement des tragédies.

Jay Pitter met également en avant la contribution des communautés Noires aux espaces publics. « Je ne voulais pas réduire notre présence dans l'espace public à une simple expérience de victimisation. Malgré l'esclavage, des siècles de politiques excluant les personnes noires des espaces publics et des expériences disproportionnées de violence et d'itinérance, le travail, le savoir-faire en création d'espaces publics et la culture des communautés noires ont grandement contribué à façonner et revitaliser ces espaces. Nous y apportons de la vie. »

En mettant l'accent sur la joie et en reconnaissant les contributions des personnes Noires dans la création d'espaces, cette approche illustre comment les villes peuvent collaborer avec les groupes méritant l'équité sans les contraindre à revisiter des récits d'oppression. Jay Pitter a mentionné que plusieurs personnes se sont dites reconnaissantes d'avoir pu partager leurs expériences positives.

Les conclusions de ce sondage seront partagées dans un rapport axé sur l'action en février 2025, offrant aux villes et institutions des pistes pour encourager une véritable inclusion des communautés Noires dans les parcs et autres espaces publics. Jay Pitter a révélé certaines conclusions préliminaires : les parcs figurent parmi les espaces publics les plus fréquentés par les communautés Noires et sont généralement perçus comme des lieux sécuritaires. Toutefois, les parcs

peinent à promouvoir l'identité culturelle noire, un profond sentiment d'appartenance et des programmes inclusifs.

Selon Jay Pitter, il existe des opportunités considérables pour progresser, notamment à travers la co-crédation d'espaces, une représentation accrue des personnes Noires dans la gestion des parcs, le partage du pouvoir, ainsi que des événements qui valorisent les communautés Noires.

Pour en savoir plus sur la manière dont votre ville peut favoriser l'inclusion des communautés Noires dans les espaces publics, consultez le site internet [jaypitter.com](http://jaypitter.com)\* pour accéder au rapport complet à partir de février 2025.

---

## Recommandations

- **Mener des activités de mobilisation citoyenne** auprès des communautés racisées en adoptant une approche axée sur les forces et éclairée par les traumatismes, tout en mettant l'accent sur des discussions visant à célébrer l'identité culturelle.
- **Mesurer l'inclusion dans les parcs autrement** que par le sentiment de sécurité ou l'absence de violence et de discrimination envers les communautés Noires.
- **Recourir à des récits et à d'autres approches qualitatives** afin de développer une compréhension plus approfondie des données, y compris des enjeux sociospatiaux et de la qualité des expériences dans les parcs.
- **Permettre aux communautés Noires de participer** à la co-crédation de parcs, de politiques et de programmes, pour renforcer l'identité culturelle et le sentiment d'appartenance dans les parcs.

# Prochaines étapes

Nous n'avons pas rédigé ce Rapport sur les parcs urbains du Canada pour qu'il reste dans vos archives numériques. Nous préférons qu'il soit utilisé.

Pour vous aider à mettre en pratique les enseignements du rapport, nous organiserons aussi des **webinaires et d'autres possibilités d'apprentissage** centrés sur les résultats du présent rapport. Bon nombre de nos interventions et de nos événements phares, y compris notre forums et événements régionaux, approfondiront également ce rapport et ses implications pour le secteur des parcs urbains. Pour ne pas rater ces événements, pensez à vous inscrire à **notre infolettre**. Vous pouvez également nous trouver sur **X**, **Instagram**, **Facebook**, and **Linkedin**.

Vous trouverez les enregistrements vidéo ainsi que les enseignements clés de nos précédents webinaires sur le Rapport sur les parcs urbains du Canada, **sur notre site internet\***. Ces webinaires portent notamment sur la justice climatique, l'itinérance, les programmes communautaires, les projets de biodiversité à petite échelle, et bien d'autres.

Il s'agit de la sixième et dernière édition de notre Rapport sur les parcs urbains du Canada dans son format actuel. Cependant, cela ne marque pas la fin de nos recherches sur les parcs, mais plutôt un moment de réflexion et de réinvention. Alors qu'Ami-es des parcs évolue, nous tirerons les leçons des six dernières années pour donner naissance à de nouvelles opportunités de recherche passionnantes.

Si vous avez des idées ou des commentaires sur nos futures orientations de recherche ou sur le Rapport sur les parcs urbains du Canada, nous serions ravi-es de vous entendre ! Comment avez-vous utilisé le rapport ? En quoi a-t-il été bénéfique pour votre travail ? Quelles étude de cas ou données vous ont le plus touché-e ? Prenez 5 minutes pour **remplir ce formulaire de d'évaluation** ou **envoyez-nous un courriel** pour organiser une rencontre avec un membre de notre équipe.

Merci de nous lire et de nous soutenir tout au long de ce parcours !





# Annexe A

## Profils des villes

Statistiques clés du parc, inventaire/équipements, objectifs de fourniture de parcs et financement des villes qui ont participé à nos enquêtes de 2024.

# Brampton

ONTARIO  
POPULATION 656 480

## ANALYSE

- Brampton possède le deuxième plus grand nombre d'hectares de parcs parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec 6,6 hectares pour mille habitant·es.
- Brampton détient le plus haut pourcentage de superficie urbaine consacrée aux parcs parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec 16,1 %.
- Brampton se classe au deuxième rang pour le nombre d'hectares de parcs naturels par rapport à la population parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec 2,7 hectares pour mille habitant·es.

**40 %**

des parcs sont des aires naturelles

Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
1 752 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
1,6 ha pour 1 000 habitants



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**6,6 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 4 339 ha

**16 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 26 940 ha

**60 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 2 587 ha



**977 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**7**

parcs à chiens

**346**

aires de jeux

**9**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**13**

toilettes  
publiques

**0**

toilette  
publique  
aménagée pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**50 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

Total: 32 542 000 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**27 595 000 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Brandon

ONTARIO  
POPULATION 53 313

## ANALYSE

- Brandon se classe au quatrième rang pour le nombre de jardins communautaires par rapport à la population, avec 21 jardins pour 100 000 habitant-es.
- Brandon dépasse la moyenne en ce qui concerne le nombre de toilettes dans les parcs par rapport à la population, avec 13 toilettes pour 100 000 personnes.
- Brandon fait partie des 37 % de villes ayant déclaré obtenir un financement pour les parcs provenant de sources philanthropiques.

**40%**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
164 ha

Objectifs en matière d'offre de  
parcs / 1 000 habitants (mixte) :

Parc d'activité : 3 ha

Parc de célébration : 1,5 ha

Parc de connexion : 1 km

Parc culturel : 0.5 ha

Parc de loisir : 2 ha

\*Voir le plan directeur de Greenspace pour plus de détails.



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**7,6 ha**

parcs et d'espaces verts / 1000 personnes  
Total : 407 ha

**1%**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 80 550 ha

**56%**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 229 ha



**14 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

\*Exclut 64 hectares additionnels de terrains appartenant à la commission scolaire.

**3**

parcs à chiens

**35**

aires de jeux

**911**

Jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

\*Exclut 9 jardins/vergers  
additionnels ne se  
trouvant pas sur des  
terres appartenant à la  
Ville.

**7**

toilettes  
publiques

\*Inclut une toilette  
adaptée pour  
l'hiver

**1**

toilette  
publique  
aménagée pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**85 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: 4 539 334 \$

**N/A**

Total de philanthropie / parrainage

**7 775 570 \$**

Dépenses en immobilisations pour les parcs

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Burlington

ONTARIO  
POPULATION 186 948

## ANALYSE

- Burlington se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre de toilettes dans les parcs par rapport à la population, avec près de 13 toilettes pour 100 000 habitant-es.
- Burlington est au-dessus de la moyenne en ce qui concerne le pourcentage d'espaces verts activement gérés, avec 69 %.
- Burlington fait partie des 37 % de villes ayant déclaré obtenir un financement pour les parcs provenant de sources philanthropiques.

**31%**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
212 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
3 ha pour 1 000 habitants



## FINANCEMENT

**39 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
**Total: 7 200 000 \$**

**660 000 \$**

Total de philanthropie / parrainage

## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**3,7**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
**Total : 692 ha**

\*Inclut les stationnements.

**4%**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
**Superficie totale de  
la Ville : 1 870 ha**

**69%**

de parcs gérés  
activement

**Superficie des parcs  
gérés activement : 480 ha**

\*Inclut les stationnements.



**N/D**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**8**

parcs à chiens

**110**

aires de jeux

\*Inclut des sites municipaux situés  
sur des terrains scolaires.

**5**

Jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**24**

toilettes  
publiques  
\*Exclut 4 toilettes  
portatives  
additionnelles  
dans les parcs.

**8**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

**6 400 000 \$**

Dépenses en immobilisations pour les parcs

[Carte des parcs](#)

# Canton de Langley

COLOMBIE-BRITANNIQUE

POPULATION 132 603

## ANALYSE

- Le Canton de Langley possède le deuxième plus grand nombre de toilettes dans les parcs, avec 32 toilettes pour 100 000 habitant-es.
- Le canton de Langley se situe au-dessus de la moyenne par rapport au pourcentage de parcs activement gérés, avec 74 %.
- Le canton de Langley fait partie des cinq municipalités qui maintiennent 100 % de leurs toilettes dans les parcs accessibles toute l'année.

**26 %**

des parcs sont des aires naturelles

Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
209 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
3,4 ha pour 1 000 habitants



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**6,1 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes

Total : 811 ha

**3 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs

Superficie totale de  
la Ville : 31 600 ha

**74 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 602 ha



**1 223 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

\*Exclut 110 ha supplémentaires de terrains de commissions scolaires en  
vertu d'ententes d'utilisation partagée.

**6**

parcs à chiens

**84**

aires de jeux

**9**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**43**

toilettes  
publiques

**43**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**110 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

Total: 14 550 000 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**13 419 000 \$**

Budget d'investissement

[Carte des parcs\\*](#)

# Comté de Strathcona

ALBERTA  
POPULATION 99 225

## ANALYSE

- Le Comté de Strathcona possède le plus grand nombre d'hectares de parcs par rapport à la population, avec 45,9 hectares pour mille habitant-es.
- Le Comté de Strathcona détient le plus haut pourcentage de parcs constitués d'espaces naturels, avec 91 %.
- Le Comté de Strathcona compte le plus grand nombre de toilettes dans les parcs par rapport à la population, avec 45 toilettes pour 100 000 habitant-es.

**91 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
4 153 ha



Objectifs en matière d'offre de parcs :  
Parcs locaux : 1,5 ha pour 1000  
habitant-es

Rayon de couverture de 0,5 à 0,75 km  
Parcs communautaires : 2 ha/1000  
Parcs régionaux : 4,0 ha/1000

## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**45,9 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 4 550 ha

**4 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 117 065 ha

**9 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 397 ha



**3 284 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**14**

parcs à chiens

\*Inclut 9 parcs à chiens saisonniers.

**144**

aires de jeux

**50**

jardins  
collectifs /  
fermes  
urbaines

**45**

toilettes  
publiques

\*Exclut 14 toilettes  
portatives  
supplémentaires dans  
les parcs.

**9**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

\*Exclut 5 toilettes  
portatives supplémentaires  
pour l'hiver dans les parcs.

## FINANCEMENT

**76 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: 7 500 000 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**6 700 000 \$**

Budget d'investissement

\*Inclut une contribution de 3 600 000 \$ de la Ville d'Edmonton pour  
un projet de passerelle piétonne partagée.

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Edmonton

ALBERTA

POPULATION 1 010 899

## ANALYSE

- Edmonton fait partie des cinq municipalités où 100 % des toilettes dans les parcs sont ouvertes toute l'année.
- Edmonton possède le troisième plus grand nombre d'hectares de parcs par rapport à la population parmi les villes de plus de 500 000 habitant-es, avec 6,3 hectares pour mille habitant-es.
- Edmonton se classe au deuxième rang pour le nombre de parcs à chiens par rapport à la population parmi les villes de plus de 500 000 habitant-es, avec 10 parcs à chiens pour 100 000 habitant-es.

**41%**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
2 573 ha

\*Comme mentionné ci-dessus.

Objectifs en matière d'offre de parcs :  
500 m ou 10 minutes à pied



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**6,3**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes

Total : 6 335 ha

\*Changement par rapport à 2022  
en raison de l'amélioration des rapports  
de données.

**8%**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs

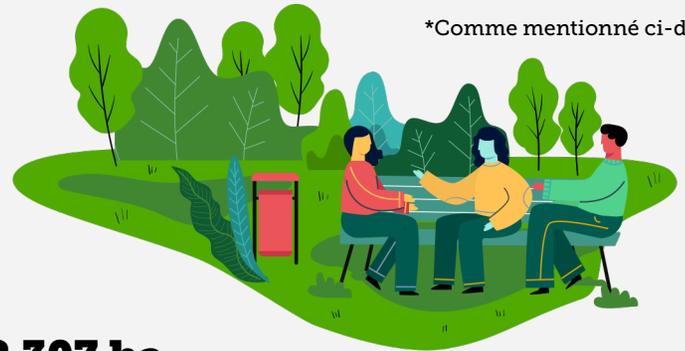
Superficie totale de  
la Ville : 78 310 ha

**59%**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 3 763 ha

\*Comme mentionné ci-dessus.



**2 307 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**104**

Parcs à chiens

\*Inclut 28 jardins  
communautaires éphémères.

**346**

aires de jeux

**60**

Jardins  
collectifs /  
fermes  
urbaines

**27**

toilettes  
publiques

**27**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

\*10 toilettes portatives  
(exclut du total de 27).

## FINANCEMENT

**72 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

Total: 73 005 088 \$

**1 845 024 \$**

Total de philanthropie / parrainage

**47 125 547 \$**

Dépenses en immobilisations pour les parcs

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Fort Saskatchewan

ALBERTA  
POPULATION 28 500

## ANALYSE

- Fort Saskatchewan possède le troisième plus grand nombre d'hectares de parcs par rapport à la population, avec 20,9 hectares par mille habitant-es.
- Fort Saskatchewan se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre d'aires de jeux par rapport à la population, avec 119 aires de jeux pour 100 000 habitant-es.
- Fort Saskatchewan se situe au-dessus de la moyenne concernant le pourcentage de superficie urbaine consacrée aux parcs, avec 10,5 %.

**24 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
142 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
400 m



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**20,9 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 595 ha

**11 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 5 650 ha

**76 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 453 ha

**N/A**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques



Adhésion au jardin communautaire — 0,19 ha  
Terrains de jardins publics — 30 mesurant  
1,92 m<sup>2</sup> chacun  
Verger public — 0,14 ha

**34**

aires de jeux

**4**

toilettes  
publiques

**3**

toilettes publiques  
aménagées pour  
l'hiver

**2**

parcs à chiens

\*30 toilettes portatives saisonnières  
additionnelles et 2 toilettes portatives adaptées  
pour l'hiver disponibles dans les parcs.

## FINANCEMENT

**101 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: 2 885 766 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**N/A**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Gatineau

QUÉBEC  
POPULATION 291 041

## ANALYSE

- Gatineau se classe au troisième rang pour le nombre d'aires de jeux par rapport à la population, avec 127 aires de jeux pour 100 000 habitant·es.
- Gatineau dépasse la moyenne en ce qui concerne le nombre de toilettes dans les parcs par rapport à la population, avec 13 toilettes pour 100 000 habitant·es.

**31 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
408 ha

Objectifs en matière d'offre de parcs :

400 m : parc de voisinage

800 m : parc de quartier

1 200 m : parc nature

1 200 m : parc municipal



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**4,6 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 1 336 ha



**4 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs

Superficie totale de  
la Ville : 34 184 ha

**69 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 928 ha



**3 620 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**39**

toilettes  
publiques

\*97 toilettes portables, 14 toilettes  
supplémentaires dans des bâtiments  
disponibles de 7h à 22h et 4 toilettes  
semi-publiques.

**4**

toilettes publiques  
aménagées pour  
l'hiver

**25**

jardins collectifs /  
fermes urbaines

N'inclut pas 5 fermes  
urbaines gérées par des  
organismes à but non  
lucratif.

**369**

aires de jeux

**7**

parcs  
à chiens

## FINANCEMENT

**18 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

**Total: 5 316 805 \$**

\*Ce nombre peut ne pas inclure tous les coûts d'investissement

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**6 350 000 \$**

Budget d'investissement

\*C'est le budget pour les projets qui sont financés en 2024. Les projets  
seront réalisés en 2024-2025 ou 2026. En 2023, le budget était de  
3 350 000\$.

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Guelph

ONTARIO  
POPULATION 144 356

## ANALYSE

- Guelph se classe au deuxième rang pour le nombre de parcs à chiens par rapport à la population, avec 35 parcs à chiens pour 100 000 habitant-es.
- Guelph dépasse la moyenne en ce qui concerne la proportion de ses parcs constitués d'espaces naturels, atteignant 63 %.
- Guelph se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre de jardins communautaires par rapport à la population, avec près de 10 jardins pour 100 000 habitant-es.
- Guelph se situe au-dessus de la moyenne pour la proportion de sa superficie urbaine consacrée aux parcs, avec 10,2 %.

**63 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
577 ha

Objectifs en matière d'offre de parcs :  
2 ha pour 1 000 habitants ou  
5-10 minutes à pied

\*Une superficie additionnelle de 1,3 ha pour 1000 habitant-es est recommandée.



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**6,3 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 910 ha

**10 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 8 930 ha

**44 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 403 ha

\*Exclut 35 hectares supplémentaires  
de terrains à usage partagé appartenant  
à des commissions scolaires.



**775 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**51**

parcs à chiens

**94**

aires de jeux

**14**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

\*Exclut 22 autres  
terrains non  
municipaux.

**16**

toilettes  
publiques

**0**

toilette  
publique  
aménagée pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**82 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: 11 868 019 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**6 097 800 \$**

Budget d'investissement

[Carte des parcs\\*](#)

# Halifax

NOUVELLE-ÉCOSSE  
POPULATION 439 819

## ANALYSE

- Halifax occupe la troisième place en ce qui concerne la proportion de ses parcs constitués d'espaces naturels, avec 85 %.
- Halifax se distingue par un nombre de parcs à chiens supérieur à la moyenne, avec près de 9 parcs pour 100 000 habitant·es.
- Halifax se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre d'aires de jeux par rapport à la population, avec 91 aires de jeux pour 100 000 habitant·es.

**85 %**

des parcs sont des aires naturelles

Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
4 185 ha

Objectifs en matière d'offre de parcs :  
0,33 ha pour 1 000 habitants ou  
10 minutes à pied

\*Pour les parcs de quartier.



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**11,1 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 4 899 ha

**1 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 592 700 ha

\*Environ 75 % du territoire est non aménagé, comprenant de vastes étendues de terres de la Couronne et des lacs, ce qui se traduit par un très faible pourcentage de terres destinées aux parcs.

**15 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 714 ha



**9 594 ha**

espaces verts institutionnels et détenus par des  
entités publiques

\*Exclut 176 ha additionnels de terrains de cour d'école.

**39**

parcs à chiens

**401**

aires de jeux

**27**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**21**

toilettes  
publiques

**6**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

\*Exclut 4 toilettes portatives supplémentaires disponibles dans les parcs.

## FINANCEMENT

**32 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

Total: 14 000 000 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**9 400 000 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Hamilton

ONTARIO  
POPULATION 569 353

## ANALYSE

- Hamilton détient le deuxième pourcentage le plus élevé en ce qui concerne la proportion de ses parcs constitués d'espaces naturels parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec 54 %.
- Hamilton se situe au-dessus de la moyenne pour la quantité d'espace naturel par rapport à la population parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec 2,2 hectares pour mille habitant·es.

**54 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
1 233 ha



Objectifs en matière d'offre de parcs :  
0,7 ha pour 1 000 personnes  
Parcs de quartier :  
rayon de service de 800 m  
Parcs communautaires :  
rayon de service de 2 km

## FINANCEMENT

**51 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: 29 272 655 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**4 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes

Total : 2 280 ha

\*Diminution par rapport à 2022 en raison des améliorations apportées aux rapports de données. Inclut les stationnements et autres structures.



**2 %**

de la superficie totale de la Ville occupée par des parcs

Superficie totale de la Ville : 114 882 ha

**N/A**

espaces verts insitutionnels et détenus par des entités publiques

**7**  
parcs à chiens

**42**  
toilettes publiques

\*Exclut 32 toilettes supplémentaires accessibles aux détenteur·trices de permis de loisirs.

**14**  
toilettes publiques aménagées pour l'hiver

\*Exclut 12 toilettes portatives et accessibles supplémentaires dans les parcs.

**23**

jardins collectifs / fermes urbaines

**291**

aires de jeux

\*Jardins communautaires sur des terrains appartenant à la Ville : parc Churchill, parc de la rue Hill, Riverdal salad bowl, parc Stinson, parc central, parc Binbrook, parc Powell, parc olympique n° 1, jardin communautaire Green Venture, parc Gage, centre de services municipaux de Stoney Creek, parc communautaire Keith, jardin communautaire Paradise (rue Wellington), parc Victoria, parc T. Melville Bailey, macassa Lodge, parc Fonthill, parc Birge, jardin pour enfants à Gage Park, ferme urbaine MCQUESTEN, parc Simcoe tot Lot, parc Montgomery, parc johnson Tews

**21 520 559 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Kelowna

COLOMBIE-BRITANNIQUE  
POPULATION 144 576

## ANALYSE

- Kelowna dépasse la moyenne en ce qui concerne la proportion de ses parcs constitués d'espaces naturels, avec 49 %.
- Kelowna se situe au-dessus de la moyenne concernant le pourcentage de superficie urbaine consacrée aux parcs, avec 9 %.
- Kelowna se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre de toilettes dans les parcs par rapport à la population, avec près de 16 toilettes pour 100 000 habitant-es.

**49 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
949 ha



Objectifs en matière d'offre de parcs :  
Parcs linéaires : 1,0 km/1 000 habitant-es  
Parcs actifs : 2,2 ha/1 000 habitant-es  
centre urbain : 400 m  
périphérie urbain : 500 m

## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**13,5 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 1 950 ha

**9 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 21 777 ha

**15 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 300 ha



**974 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**13**

parcs à chiens

**82**

aires de jeux

**11**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**23**

toilettes  
publiques

**6**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**91 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: **13 212 000 \$**

\*Budget de fonctionnement 2024.

**244 000 \$**

Philanthropie / parrainage

**27 849 000 \$**

Budget d'investissement

\*Budget d'investissement 2024.

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Kingston

ONTARIO  
POPULATION 132 485

## ANALYSE

- Kingston se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre de jardins communautaires par rapport à la population, avec 9 jardins pour 100 000 habitant-es.
- Kingston se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre de toilettes dans les parcs par rapport à la population, avec près de 14 toilettes pour 100 000 habitant-es.
- Kingston se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre d'aires de jeux par rapport à la population, avec 91 aires de jeux pour 100 000 habitant-es.

**33 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
201 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
4 ha pour 1 000 habitants



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**4,6 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes

Total : 606 ha

\*Inclut les terrains des centres récréatifs.

**1 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs

Superficie totale de  
la Ville : 45 119 ha

**100 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 606 ha



**405 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**5**

parcs à chiens

**120**

aires de jeux

**12**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**18**

toilettes  
publiques

\*Certaines ne sont  
disponibles que  
lorsque des  
terrains de sport  
sont utilisés.

**0**

toilette  
publique  
aménagée pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**N/A**

Dépenses de fonctionnement / personne

Total: 32 542 000 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**N/A**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Kitchener

ONTARIO  
POPULATION 256 885

## ANALYSE

- Kitchener dépasse la moyenne en ce qui concerne la proportion de ses parcs constitués d'espaces naturels, atteignant 52 %.
- Kitchener est au-dessus de la moyenne en ce qui concerne le pourcentage de sa superficie urbaine consacrée aux parcs, avec 12,3 %.
- Kitchener fait partie des 37 % de villes ayant déclaré obtenir un financement pour les parcs provenant de sources philanthropiques.

**52 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
895 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
1 ha pour 1 000 habitants



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**6,7 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 1 722 ha

**12 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 14 020 ha

**48 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 825 ha



**220 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**4**

parcs à chiens

**148**

aires de jeux

**21**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

\*Exclut 20 jardins  
supplémentaires situés  
sur des terrains  
n'appartenant pas à la  
ville.

**7**

toilettes  
publiques

**2**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**76 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: 19 525 425 \$

**\$230 000**

Philanthropie / parrainage

**14 386 240 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Lethbridge

ALBERTA  
POPULATION 98 406

## ANALYSE

- Lethbridge détient le plus haut pourcentage de superficie urbaine consacrée aux parcs avec 23 %.
- Lethbridge se classe deuxième en nombre d'hectares de parcs par rapport à la population, avec 29,7 hectares pour mille habitant-es.
- Lethbridge se classe au deuxième rang pour le plus grand nombre d'aires de jeux par rapport à la population, avec 129 aires de jeux pour 100 000 habitant-es.

\*Population 98 406 : 127 terrains de jeux.

**70 %**

des parcs sont des aires naturelles

Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
2 041 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
10 % de toutes les terres aménageables



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**29,7 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 2 924 ha

**23 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 12 700 ha

**32 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 923 ha

\*Données de 2022.



**653 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**5**

parcs à chiens

**127**

aires de jeux

**8**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**19**

toilettes  
publiques

**13**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**146 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

Total: 14 404 751 \$

**38 765 \$**

Philanthropie / parrainage

**3 655 761 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Longueuil

QUÉBEC  
POPULATION 254 483

## ANALYSE

- Longueuil se situe au-dessus de la moyenne concernant le pourcentage de superficie urbaine consacrée aux parcs, avec 8,8 %.
- Longueuil se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre de jardins communautaires par rapport à la population, avec 9 jardins pour 100 000 habitant-es.
- Longueuil se distingue par un pourcentage supérieur à la moyenne de toilettes dans les parcs accessibles en hiver, avec 50 % des toilettes ouvertes toute l'année.

**65 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
708 ha

Objectifs en matière d'offre de parcs :  
7 minutes à pied pour parc de proximité  
15 minutes à pied pour parc de quartier



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**4,3 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 1 087 ha

**9 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 12 300 ha

**98 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 1 060 ha



**N/A**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**4**

parcs à chiens

**136**

aires de jeux

**23**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**4**

toilettes  
publiques

**2**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**41 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: 10 400 000 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**18 500 000 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\*\*](#)

# Mississauga

ONTARIO  
POPULATION 717 961

## ANALYSE

- Mississauga se situe au-dessus de la moyenne concernant le pourcentage de superficie urbaine consacrée aux parcs, avec 9,6 %.
- Mississauga se situe au-dessus de la moyenne en ce qui concerne la proportion de ses parcs constitués d'espaces naturels parmi les villes de plus de 500 000 habitant-es, avec 42 %.
- Mississauga fait partie des 37 % de villes ayant déclaré obtenir un financement pour les parcs provenant de sources philanthropiques.

**42 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
1 165 ha



Objectifs en matière d'offre de parcs :  
Centre de croissance urbaine et  
principaux pôles : 12 % de la superficie  
brute

Autres zones résidentielles : 1,2 ha/1 000  
habitant-es et à moins de 10 minutes  
à pied

Terrains de jeux : à moins de 800 m  
des zones résidentielles ou à 400 m  
dans les zones à forte densité

## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**3,9 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 2 803 ha

**10 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 29 274 ha

**64 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 1 803 ha



**N/A**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**16**

parcs à chiens

**266**

aires de jeux

**9**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**36**

toilettes  
publiques

**14**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**64 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: 45 632 981 \$

**77 024 \$**

Philanthropie / parrainage

**73 193 522 \$**

Budget d'investissement

[Carte des parcs\\*](#)

# Montréal

QUÉBEC

POPULATION 1 762 949

## ANALYSE

- Montréal se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre de jardins communautaires par rapport à la population parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec près de 6 jardins pour 100 000 habitant·es.
- Montréal se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre d'aires de jeux par rapport à la population parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec 55 aires de jeux pour 100 000 habitant·es.
- Montréal se distingue par un pourcentage supérieur à la moyenne de toilettes dans les parcs accessibles en hiver, avec 90 % des toilettes ouvertes toute l'année.

**30 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
1 912 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
N/A



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**3,7 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 6 446 ha

**2 %**

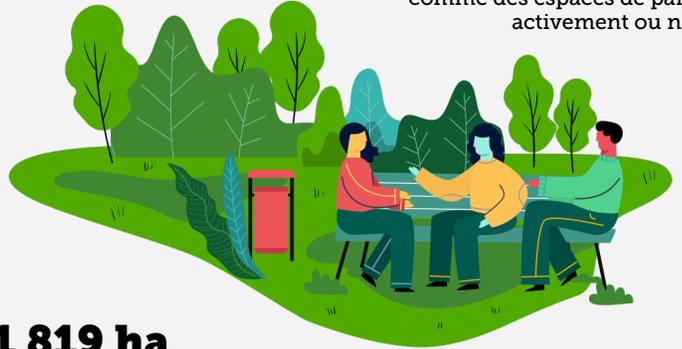
de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 365 200 ha

**52 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 3 357 ha

\*Les 18 % restants ne sont pas classés  
comme des espaces de parc gérés  
activement ou naturels.



**1 819 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**64**

parcs à chiens

**969**

aires de jeux

**97**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**20**

toilettes  
publiques

**18**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

\*Comprend uniquement les toilettes des grands  
parcs, excluant le parc La Fontaine et le parc  
Jeanne-Mance.

## FINANCEMENT

**17 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

**Total: 30 807 300 \$**

\*Seulement concernant les parcs-nature, le parc du Mont-Royal, le parc  
Tiohtià'Otsira'k'éhne et le parc Frédéric-Back. La gestion quotidienne des  
parcs de quartier est déléguée aux Arrondissements.

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**\*Remarque : Les données fournies ne reflètent que les grands parcs de Montréal et n'incluent pas les données des parcs de quartier. Cela est dû à la structure de gouvernance unique à Montréal.**

**N/A**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\*\*](#)

# North Vancouver

COLOMBIE-BRITANNIQUE  
POPULATION 58 120

## ANALYSE

- La ville de North Vancouver détient le troisième plus haut pourcentage de superficie urbaine consacrée aux parcs, avec 14,1 %.
- La ville de North Vancouver a le deuxième plus grand nombre de jardins communautaires par rapport à la population, avec 24 jardins pour 100 000 habitant-es.
- La ville de North Vancouver fait partie des cinq municipalités où 100 % des toilettes dans les parcs sont ouvertes toute l'année.

**69 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
115 ha

Objectifs en matière d'offre de parcs :  
3 ha pour 1 000 habitants

Parc de quartier : 5 minutes à pied

Parc communautaire : 10 minutes à pied



## FINANCEMENT

**70 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: 4 085 000 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**2,9 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 167 ha

**14 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 1 183 ha

**28 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 47 ha



**N/A**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**6**

parcs à chiens  
\*Inclut un parc pilote.

**18**

aires de jeux

**14**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**7**

toilettes  
publiques

**7**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

\*Il y a 3 toilettes semi-publiques  
supplémentaires utilisées par les équipes  
sportives et 9 toilettes portatives disponibles  
dans les parcs.

**930 000 \$**

Budget d'investissement  
\*Exclut les salaires

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Ottawa

ONTARIO  
POPULATION 1 017 449

## ANALYSE

- Ottawa possède le plus grand nombre de parcs à chiens parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec 17 parcs à chiens pour 100 000 habitant·es.
- Ottawa possède le deuxième plus grand nombre d'aires de jeux par habitant·e parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec près de 77 aires de jeux pour 100 000 habitant·es.
- Ottawa fait partie des 37 % de villes ayant déclaré obtenir un financement pour les parcs provenant de sources philanthropiques.

**27 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
1 237 ha



Objectifs en matière d'offre de parcs :  
2 ha pour 1 000 habitants  
Un espace vert situé à moins de  
5 minutes à pied ou 400 m  
Deux espaces verts à moins de  
10 minutes à pied ou 800 m  
Zone naturelle à moins de 15 minutes  
en transport en commun

## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**4,5 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 4 572 ha

**2 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 288 500 ha

**96 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 4 372 ha



**1721 ha**

espaces verts institutionnels et détenus par des  
entités publiques

**781**

aires de jeux

**41**

toilettes  
publiques

**0**

toilette  
publique  
aménagée pour  
l'hiver

**18**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

\*Plus de 130 jardins  
communautaires dans la  
municipalité, dont 18 sont  
aménagés dans les parcs.

**175**

parcs à chiens

\*Exclut 61 parcs à usage mixte  
supplémentaires où les chiens  
peuvent être tenus en laisse dans  
des zones ou à des moments  
spécifiques.

## FINANCEMENT

**35 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

**Total: 35 921 466 \$**

\*Exclut la plantation et l'entretien des arbres, mais inclut certains coûts  
pour les zones hors parc, telles que les bords de route, les boisés et les  
ravins.

**94 039 \$**

Philanthropie / parrainage

**13 634 956 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Quispamsis

NOUVEAU-BRUNSWICK  
POPULATION 18 768

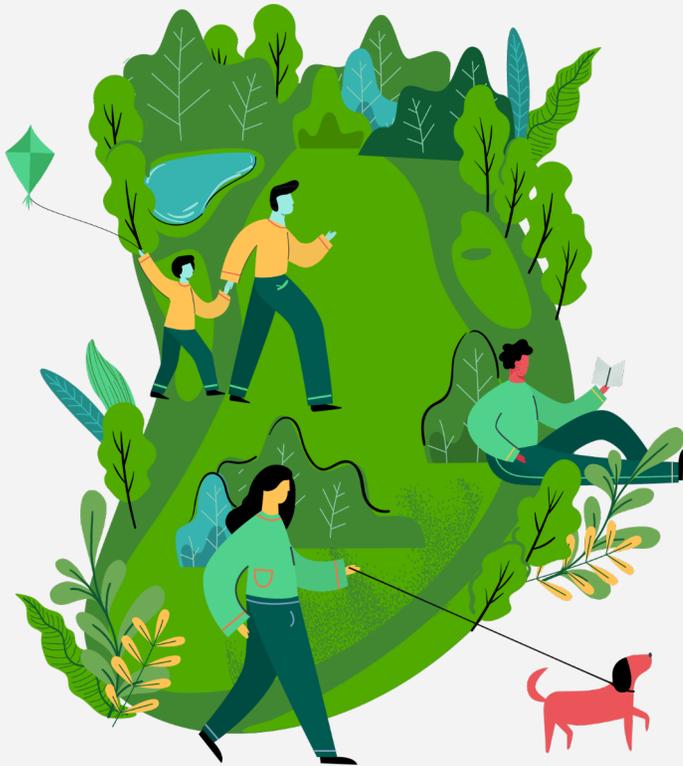
## ANALYSE

- Quispamsis fait partie des cinq municipalités où 100 % des toilettes dans les parcs sont ouvertes toute l'année.
- Quispamsis se distingue par un nombre de parcs à chiens supérieur à la moyenne, avec près de 11 parcs pour 100 000 habitant-es.

**33 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
14 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
N/A



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**2,3 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 43 ha

**1 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 6 700 ha

**67 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 29 ha



**N/A**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**2**

parcs à chiens

**10**

aires de jeux

**1**

jardin  
collectif /  
ferme urbaine

**6**

toilettes  
publiques

**6**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

\*Exclut 13 toilettes portatives additionnelles  
dans les parcs

## FINANCEMENT

**69 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: 1 300 000 \$

**14 000 \$**

Philanthropie / parrainage

**340 000 \$**

Budget d'investissement

# Regina

SASKATCHEWAN  
POPULATION 226 404

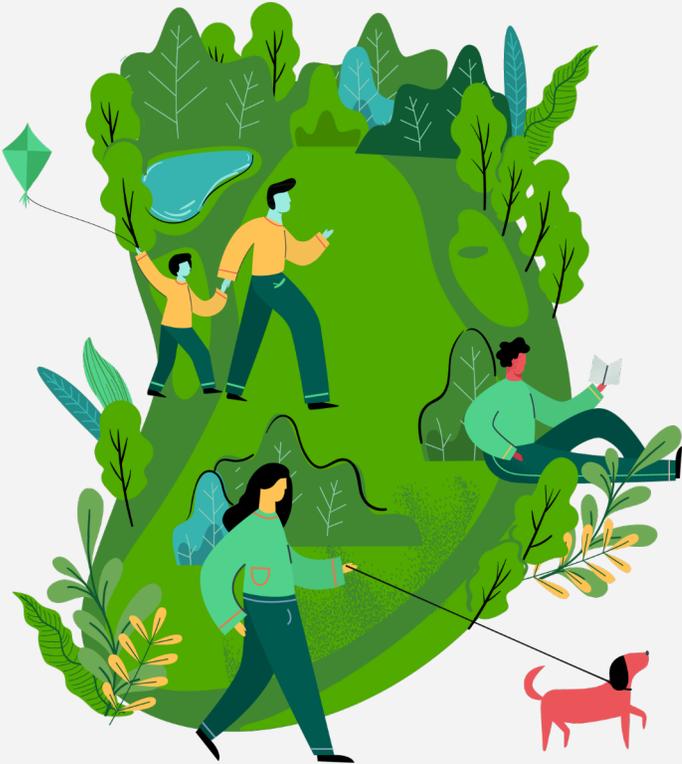
## ANALYSE

- Regina est au-dessus de la moyenne en ce qui concerne le pourcentage de parcs activement gérés, avec 88 %.
- Regina se situe dans la moyenne pour le nombre d'aires de jeux par rapport à la population, avec 68 aires de jeux pour 100 000 habitant·es.

**13 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
186 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
0,7 - 1,6 ha pour 1 000 habitants



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**5,9 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 1 344 ha

**1 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 182 430 ha

**88 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 1 186 ha



**930 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**5**

parcs à chiens

**154**

aires de jeux

**10**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**5**

toilettes  
publiques

**1**

toilette  
publique  
aménagée pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**68 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

**Total: 15 390 000 \$**

\*Exclut les aires de jeux d'eau et les pataugeoires.

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**1 341 062 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Richmond Hill

ONTARIO  
POPULATION 202 022

## ANALYSE

- Richmond Hill se situe au-dessus de la moyenne en ce qui concerne la proportion de ses parcs constitués d'espaces naturels, avec 67 %.
- Richmond Hill se situe au-dessus de la moyenne en ce qui concerne le pourcentage de sa superficie urbaine consacrée aux parcs, avec 10,9 %.
- Richmond Hill se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre d'aires de jeux par rapport à la population, avec 113 aires de jeux pour 100 000 habitant-es.

**67 %**

des parcs sont des aires naturelles

Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
731 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
1,37 ha pour 1 000 habitants



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**5,4 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 1 099 ha

**11 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 10 100 ha

**33 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 368 ha



**977 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**2**

parcs à chiens

**228**

aires de jeux

**11**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**8**

toilettes  
publiques

**3**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**50 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

Total: 10 146 800 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**8 112 742 \$**

Budget d'investissement

\*Exclut les salaires.

**[Carte des parcs\\*](#)**

\*Voir le lien de la carte intitulé "Rechercher un parc".

# Saanich

COLOMBIE-BRITANNIQUE  
POPULATION 117 735

## ANALYSE

- Saanich compte le plus grand nombre de parcs à chiens par rapport à la population, avec 48 parcs pour 100 000 habitant-es.
- Saanich se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre de toilettes dans les parcs par rapport à la population, avec près de 18 toilettes pour 100 000 habitant-es.
- Saanich se distingue par un pourcentage supérieur à la moyenne de toilettes dans les parcs accessibles en hiver, avec 76 % des toilettes ouvertes toute l'année.

**65 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
566 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
5 ha pour 1 000 habitants



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**7,4 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 871 ha

**8 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 10 830 ha

**35 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 305 ha



**906 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**5**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**56**

aires de jeux

**56**

parcs à chiens  
\*Exclut un supplément  
de 43 parcs qui sont  
"Laisse en option" entre  
9h-6h. Changé en 2022  
en raison de la mise à  
Jour du règlement.

**21**

toilettes  
publiques

**16**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

\*Exclut 12 toilettes portatives  
Supplémentaires disponibles dans les parcs.

## FINANCEMENT

**66 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: 7 757 700 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**3 317 550 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Saskatoon

SASKATCHEWAN  
POPULATION 266 141

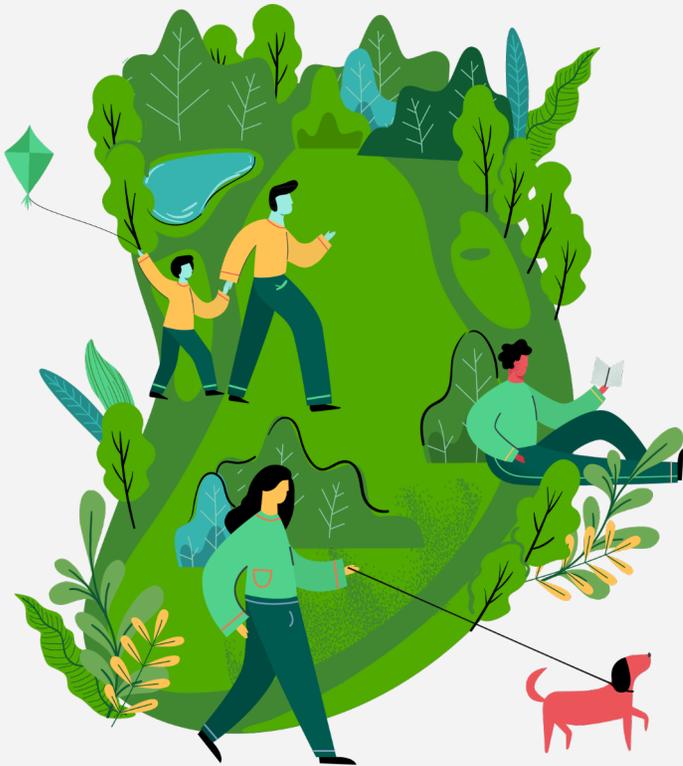
## ANALYSE

- Saskatoon se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre d'aires de jeux par rapport à la population, avec 73 aires de jeux pour 100 000 habitant·es.
- Saskatoon se situe au-dessus de la moyenne en ce qui concerne le pourcentage de parcs activement gérés, avec 87 %.

**13 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
148 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
400 m



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**4,1 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 1 099 ha

**5 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 23 633 ha

**87 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 951 ha



**N/A**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**11**

parcs à chiens

**194**

aires de jeux

**N/A**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**13**

toilettes  
publiques

**4**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**61 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: 16 300 000 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**6 232 000 \$**

Budget d'investissement

[Carte des parcs\\*](#)

# Surrey

COLOMBIE-BRITANNIQUE

POPULATION 568 322

## ANALYSE

- Surrey compte le plus grand nombre de toilettes dans les parcs par rapport à la population parmi les villes de plus de 500 000 habitant-es, avec 17 toilettes pour 100 000 habitant-es.
- Surrey se situe au-dessus de la moyenne en nombre d'hectares de parcs par rapport à la population parmi les villes de plus de 500 000 habitant-es, avec 5,1 hectares pour mille habitant-es.
- Surrey se distingue par un pourcentage supérieur à la moyenne de toilettes dans les parcs accessibles en hiver, avec 83 % des toilettes ouvertes toute l'année.

**9 %**

des parcs sont des aires naturelles

Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
272 ha

\*Un audit a été réalisé par les parcs pour examiner la classification de nos terrains de parc en fonction de l'accès résidentiel. Ce chiffre représente la somme de tous nos parcs qui n'ont pas d'accès public, ni d'accès public prévu à l'avenir. Il s'agit d'un changement important par rapport à l'année dernière en raison de la modification des classifications.

Objectifs en matière d'offre de parcs :

Ensemble : 4,2 ha / 1000

Communauté : 1,0 ha / 1000

Classe ville : 1,2 ha / 1000

Quartier : 1,2 ha par 1000 habitant-es  
dans les secteurs de plans secondaires

Conservation de la nature / corridors :  
0,8 ha / 1000

Distance du parc : 10 minutes à pied dans  
les centres-villes et les zones urbaines

## FINANCEMENT

**50 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

**Total: 28 504 854 \$**

\*Cela exclut les services de cimetières et le District régional de Peace River en Colombie-Britannique (PPRD), mais inclut le parc des expositions de Cloverdale (qui n'était pas inclus dans les opérations de fin d'année 2022). Les dépenses d'exploitation du parc des expositions de Cloverdale se sont élevées à 1 962 239 \$, ce qui explique en grande partie l'augmentation par rapport à la fin d'année 2022.

**N/A**

Philanthropie / parrainage

## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**5,1 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes

**Total : 2 880 ha**

\*Cette baisse est probablement due à l'exclusion de zones des parcs provinciaux et régionaux.

**9 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs

Superficie totale de  
la Ville : 31 640 ha

**60 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 2 587 ha

**488 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

\*Cette baisse est probablement due à l'exclusion de zones des parcs provinciaux et régionaux.

**168**

aires de jeux

\*Exclut les pataugeoires/parcs  
aquatiques.

**19**

parcs à chiens

**12**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**99**

toilettes  
publiques

**82**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver



**36 317 024 \$**

Budget d'investissement

\*Augmentation significative par rapport à 2022 en raison des importantes dépenses en capital pour le centre athlétique de Bear Creek en 2023.

**Carte des parcs\***

# Thunder Bay

ONTARIO  
POPULATION 108 843

## ANALYSE

- Thunder Bay détient le deuxième plus haut pourcentage de parcs constitués d'espaces naturels, avec 85 %.
- Thunder Bay possède le quatrième plus grand nombre d'hectares de parcs par rapport à la population, avec 19 hectares pour mille habitant·es.
- Thunder Bay se situe au-dessus de la moyenne concernant le nombre de jardins communautaires par rapport à la population, avec 9 jardins pour 100 000 habitant·es.

**85 %**

des parcs sont des aires naturelles

Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
1 769 ha

Objectifs en matière d'offre de parcs :

Parc de quartier : 1,25 à 3 ha,  
à moins de 400 m à pied ;

desservant jusqu'à 3 000 résident·es

\*Non officiellement adopté, mais utilisé comme norme pour l'instant.



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**19 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes

Total : 2 070 ha

**6 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs

Superficie totale de  
la Ville : 32 824 ha

**15 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 301 ha



**N/A**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**4**

parcs à  
chiens

**73**

aires de jeux

**10**

jardins collectifs /  
fermes urbaines

**12**

toilettes  
publiques

\*37 toilettes portatives  
supplémentaires dans les parcs.

**0**

toilette  
publique  
aménagée pour l'hiver

\*13 toilettes portatives  
supplémentaires dans les parcs en  
hiver.

## FINANCEMENT

**77 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

Total: 7 190 800 \$

**99 346 \$**

Philanthropie / parrainage

**4 980 400 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Toronto

ONTARIO  
POPULATION 2 794 356

## ANALYSE

- Toronto détient le deuxième plus haut pourcentage de superficie urbaine consacrée aux parcs parmi les villes de plus de 500 000 habitant-es, avec 12,9 %.
- Toronto se situe au-dessus de la moyenne en termes de dépenses par habitant-e pour les budgets d'investissement et d'exploitation des parcs.
- Toronto arrive troisième en termes de toilettes dans les parcs parmi les villes de plus de 500 000 habitant-es, avec 12 toilettes pour 100 000 habitant-es.

**N/A**

des parcs sont des aires naturelles

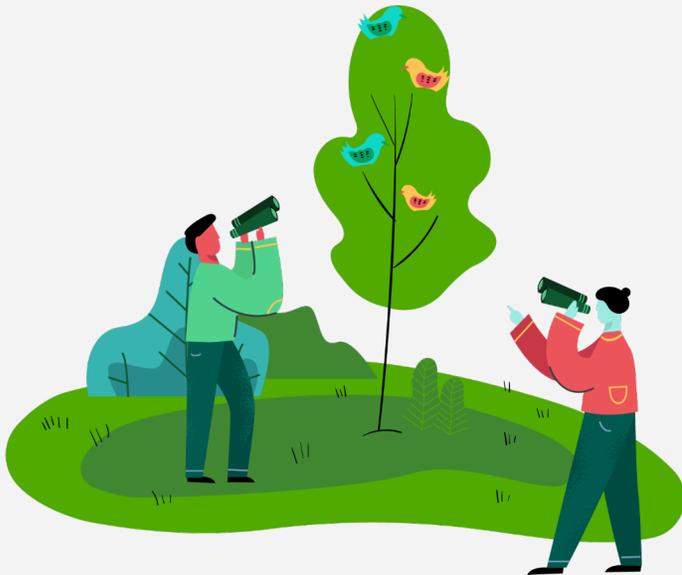
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :

**N/A**

\*Les données ne sont pas disponibles car elles sont en cours de mise à jour.

Objectif en matière d'offre de parcs :

**N/A**



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**2,9 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes

Total : 8 106 ha

**13 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs

Superficie totale de  
la Ville : 63 000 ha

**N/A**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 2 587 ha

\*Les données ne sont pas disponibles  
car elles sont en cours de mise à jour.



**N/A**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**79**

parcs à  
chiens

**97**

jardins collectifs /  
fermes urbaines

**908**

aires de jeux

\*Hausse par rapport à 2022,  
en partie due à l'amélioration  
de la qualité des données.

**346**

toilettes  
publiques

\*Hausse par rapport à 2022, en partie  
due à l'amélioration de la qualité des  
données. 152 toilettes portatives  
supplémentaires.

**75**

toilettes publiques  
aménagées pour  
l'hiver

\*Hausse par rapport à 2022, en  
partie due à l'amélioration  
de la qualité des données. 77  
toilettes portatives  
supplémentaires.

## FINANCEMENT

**61 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

Total: 170 281 108 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**160 195 768 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Vancouver

COLOMBIE-BRITANNIQUE

POPULATION 662 248

## ANALYSE

- Vancouver détient le troisième pourcentage le plus élevé de parcs naturels pour les villes de plus de 500 000 habitant-es, atteignant 53 %.
- Vancouver détient le troisième plus haut pourcentage de superficie urbaine consacrée aux parcs parmi les villes de plus de 500 000 habitant-es, avec 10,3 %.
- Vancouver se distingue par un pourcentage supérieur à la moyenne de toilettes dans les parcs accessibles en hiver, avec 95 % des toilettes ouvertes toute l'année.

**53 %**

des parcs sont des aires naturelles

Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
623 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
1,1 ha pour 1 000 habitants



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**1,8 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes

Total : 1 179 ha

**10 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs

Superficie totale de  
la Ville : 11 497 ha

**43 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 512 ha



**N/A**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**44**

parcs à chiens

**159**

aires de jeux

**41**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**98**

toilettes  
publiques

**93**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**80 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

Total: 53 200 000 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**28 300 000 \$**

Budget d'investissement

\*Exclut les coûts associés aux pavillons de parc et aux toilettes.

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Vaughan

ONTARIO  
POPULATION 323 103

## ANALYSE

- Vaughan se situe au-dessus de la moyenne en ce qui concerne la proportion de ses parcs constitués d'espaces naturels, à 62 %.
- Vaughan se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre d'aires de jeux par rapport à la population, avec 72 aires de jeux pour 100 000 habitant·es.

**62 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
1 037 ha

Objectifs en matière d'offre de parcs :  
2 ha pour 1 000 habitants  
À 5-10 minutes de marche



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**5,2 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 1 672 ha

**1 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 273 560 ha

**38 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 635 ha



**2 531 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**6**

parcs à chiens

**234**

aires de jeux

**6**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**20**

toilettes  
publiques

**0**

toilette  
publique  
aménagée pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**56 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

**Total: 18 200 000 \$**

\*Inclut le déneigement des trottoirs municipaux ainsi que les coûts  
d'entretien des arbres le long des rues.

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**10 230 000 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Victoria

COLOMBIE-BRITANNIQUE

POPULATION 91 867

## ANALYSE

- Victoria compte le troisième plus grand nombre de parcs à chiens par rapport à la population, avec 17 parcs à chiens pour 100 000 habitant-es.
- Victoria se classe au troisième rang pour le nombre de jardins communautaires par rapport à la population, avec 22 jardins pour 100 000 habitant-es.
- Victoria se classe troisième en termes de nombre de toilettes par rapport à la population, avec 32 toilettes pour 100 000 habitant-es.

**36 %**

des parcs sont des aires naturelles

Superficie totale de parcs et d'espaces verts : 91 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :

N/A



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**2,8 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes

Total : 254 ha

**1 %**

de la superficie totale de la Ville occupée par des parcs

Superficie totale de la Ville : 19 470 ha

**64 %**

de parcs gérés activement

Superficie des parcs gérés activement : 164 ha



**N/A**

espaces verts insitutionnels et détenus par des entités publiques

**20**

jardins collectifs / fermes urbaines

\*32 jardins communautaires dans la Ville, dont 20 sont situés sur des terres appartenant à la Ville. Il y a 12 jardins communautaires situés sur des terrains n'appartenant pas à la Ville (privés, SD61, etc.). Trois fermes urbaines sont actives en 2024.

**41**

aires de jeux

**16**

parcs à chiens

**18**

toilettes publiques

**15**

toilettes publiques aménagées pour l'hiver

\*Exclut 6 toilettes portatives supplémentaires dans les parcs.

\*Holland Point, Cook, Dallas et Memorial Crescent sont fermés lorsque les températures descendent en dessous de zéro.

## FINANCEMENT

**127 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

Total: 11 621 962 \$

\*Inclut le budget alloué à la foresterie.

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**4 986 308 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Ville de Québec

QUÉBEC  
POPULATION 549 459

## ANALYSE

- La Ville de Québec possède le plus grand nombre d'hectares de parcs par rapport à la population parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec 7,7 hectares pour mille habitant·es.
- La Ville de Québec possède le plus grand nombre d'aires de jeux parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec près de 84 aires de jeux pour 100 000 habitant·es.
- La Ville de Québec se classe au deuxième rang pour le nombre de jardins communautaires parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec près de 7 jardins pour 100 000 habitant·es.

**66 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
2 788 ha



Objectifs en matière d'offre de parcs :  
Accès à un espace public (ou à un milieu naturel) à des temps de marche de 5 minutes et 10 minutes (400 et 800 m)

## FINANCEMENT

**25 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne  
Total: **13 730 000 \$**

**N/A**

Philanthropie / parrainage

## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**7,7 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 4 208 ha

**9 %**

de la superficie totale de la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de la Ville : 45 428 ha

**34 %**

de parcs gérés activement  
Superficie des parcs gérés activement : 1 420 ha



**390 ha**

espaces verts insitutionnels et détenus par des entités publiques

**5**

parcs à chiens

\*Comprend un projet pilote.

**460**

aires de jeux

\*Donnée préliminaire. La Ville de Québec structure actuellement les données relatives au mobilier urbain et aux équipements sportifs et récréatifs dans ses espaces publics.

**37**

jardins collectifs / fermes urbaines

**65**

toilettes publiques

**N/A**

toilettes publiques aménagées pour l'hiver

**19 350 000 \$**

Budget d'investissement

[Carte des parcs](#)

# Windsor

ONTARIO  
POPULATION 229 660

## ANALYSE

- Windsor se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre de toilettes dans les parcs par rapport à la population, avec près de 16 toilettes pour 100 000 habitant-es.
- Windsor fait partie des 37 % de villes ayant déclaré obtenir un financement pour les parcs provenant de sources philanthropiques.

**44 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
447 ha

Objectifs en matière d'offre de parcs :

Parcs de quartier : 0,8 ha / 1000

Parcs communautaires/régionaux :  
3,25 ha / 1000 habitant-es

800 m de distance libre de tout obstacle



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**4,44 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 1 020 ha

**1 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 157 852 ha

**56 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 573 ha



**440 ha**

espaces verts institutionnels et détenus par des  
entités publiques

\*Données de 2016

**6**

parcs à chiens

**125**

aires de jeux

**8**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**36**

toilettes  
publiques

**8**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**92 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

Total: 21 210 600 \$

**\$152 891**

Philanthropie / parrainage

**21 000 000 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)

# Winnipeg

MANITOBA

POPULATION 749 407

## ANALYSE

- Winnipeg possède le plus grand nombre de jardins communautaires parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec près de 7 jardins pour 100 000 habitant·es.
- Winnipeg possède le plus grand nombre d'aires de jeux parmi les villes de plus de 500 000 habitant·es, avec près de 70 aires de jeux pour 100 000 habitant·es.
- Winnipeg se classe au-dessus de la moyenne concernant le pourcentage de superficie urbaine consacrée aux parcs, avec 7,2 %.

**37 %**

des parcs sont des aires naturelles  
Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
1 262 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
50 m<sup>2</sup> par habitant·e d'ici 2045



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**4,6 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 3 441 ha

**7 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs  
Superficie totale de  
la Ville : 47 570 ha

**63 %**

de parcs gérés  
activement  
Superficie des parcs  
gérés activement : 2 179 ha



**N/A**

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**24**

parcs à chiens

**523**

aires de jeux

**52**

jardins  
collectifs /  
fermes urbaines

**63**

toilettes  
publiques

**10**

toilettes  
publiques  
aménagées pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**50 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

**Total: 37 741 716 \$**

\*Budget opérationnel de 2022, car celui de 2023 n'était pas disponible au moment de l'enquête.

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**3 000 950 \$**

Budget d'investissement

\*Budget d'investissement 2024.

**[Carte des parcs\\*](#)**

# Yellowknife

TERRITOIRES DU NORD-OUEST  
POPULATION 20 340

## ANALYSE

- Yellowknife fait partie des cinq municipalités qui maintiennent 100 % de leurs toilettes accessibles dans les parcs toute l'année.
- Yellowknife se distingue par un nombre de parcs à chiens supérieur à la moyenne, avec près de 10 parcs pour 100 000 habitant-es
- Yellowknife se situe au-dessus de la moyenne pour le nombre d'aires de jeux par rapport à la population, avec 93 aires de jeux pour 100 000 habitant-es.

**4 %**

des parcs sont des aires naturelles

Superficie totale de parcs et d'espaces verts :  
2 ha

Objectif en matière d'offre de parcs :  
N/A



## INVENTAIRE / INSTALLATIONS

**2,5 ha**

parcs et espaces verts / 1 000 personnes  
Total : 50 ha

**>1 %**

de la superficie totale de  
la Ville occupée par des parcs

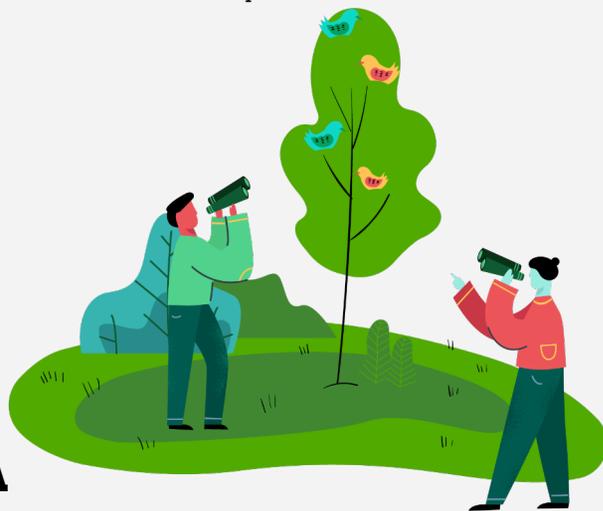
Superficie totale de  
la Ville : 13 620 ha

\*Paysage de parcs unique  
étant donné le contexte nordique.

**96 %**

de parcs gérés  
activement

Superficie des parcs  
gérés activement : 48 ha



N/A

espaces verts insitutionnels et détenus par des  
entités publiques

**2**

parcs à chiens

**19**

aires de jeux

**N/A**

jardin  
collectif /  
ferme urbaine

**1**

toilette  
publique

**1**

toilette  
publique  
aménagée pour  
l'hiver

## FINANCEMENT

**74 \$**

Dépenses de fonctionnement / personne

Total: 1 504 688 \$

**N/A**

Philanthropie / parrainage

**620 209 \$**

Budget d'investissement

[\*\*Carte des parcs\\*\*\*](#)



# Annexe B

# Définitions

Élaboré à partir d'une revue des définitions établies au Canada. Plusieurs ont été adaptées à partir de celles fournies par Yardstick, un service d'évaluation comparative des parcs offert à l'échelle mondiale et au Canada.

Ami-es des parcs exprime sa profonde gratitude pour leur soutien.

# Définitions

## Total des parcs et espaces verts:

Nombre total d'hectares de parcs et d'espaces verts accessibles au public et détenus, loués ou gérés par la municipalité. Ce nombre devrait englober tous les parcs et espaces verts perçus/utilisés par les résident-es comme des parcs. Ceci devrait comprendre en particulier :

- Parcs dirigés activement
- Parcs/ zones naturelles
- Autres espaces ouverts détenus, gérés ou loués par la municipalité et utilisés comme espaces verts publics

### Ceci exclut :

- Terrains de golf
- Cours d'école, si elles appartiennent à la municipalité ou sont entretenues par elle
- Cimetières actifs (ouverts)
- Stades de sport
- Parcs de stationnement
- Espaces verts institutionnels et détenus par des entités publiques
- Autres parcs/espaces verts qui ne sont pas détenus, gérés ou loués par la municipalité (espaces publics privés par ex.)

## Parcs naturels :

Une zone naturelle est un espace vert qui bénéficie d'un niveau d'entretien relativement faible et qui abrite une végétation naturelle ou en voie de naturalisation. Les zones naturelles peuvent être accessibles au public (via des réseaux de sentiers par ex.) ou des zones dont l'accès au public est limité ou restreint.

### Celles-ci peuvent comprendre :

- Sentiers ou allées
- Toilettes
- Zones écologiquement fragiles/ protégées
- Bassins d'eaux pluviales/plans d'eau situés dans des zones naturelles

### Ceci exclut :

- Parcs de stationnement
- Parcs dirigés activement

## Parcs dirigés activement :

Nombre total d'hectares de parcs activement entretenus par la municipalité pour un usage public. Ils contiennent souvent des aménagements bâtis et naturels comme du mobilier urbain, des arbres plantés ou des platebandes, des terrains de sport, des aires de jeux et des zones gazonnées.

### Ceci comprend :

- Places et espaces « gris » utilisés pour les loisirs publics, lorsqu'ils sont entretenus par le service des parcs
- Petits étangs/plans d'eau situés dans des parcs dirigés activement.

### Ceci exclut :

- Zones naturelles
- Terres à risque
- Cours d'école
- Cimetières actifs (ouverts)
- Terrains de golf
- Stades de sport
- Parcs de stationnement

## Espaces verts institutionnels et autres espaces publics :

Nombre total d'hectares de parcs et d'espaces verts accessibles au public qui sont détenus et entretenus comme des parcs par des entités publiques autres que la municipalité, telles que :

- Le gouvernement fédéral
- La province
- Un gouvernement régional
- Autorités de protection de la nature
- Les universités

### Ceci exclut :

- Les terrains d'une commission scolaire
- Les espaces publics privés

## Aires de jeux :

Une aire de jeux est une zone dans laquelle se trouvent des équipements de jeux conçus spécialement pour les enfants. Il peut s'agir d'un seul équipement ou de plusieurs.

### Ceci exclut :

- Appareils d'exercice pour adultes, tels que les appareils de conditionnement physique
- Arbres abattus/troncs d'arbres laissés dans les parcs
- Installations de skateboard, de vélo et de BMX
- Parcs de jeux d'eau et aires de jeux aquatiques

## Toilettes publiques dans les parcs :

Nombre total de toilettes publiques permanentes dans les parcs, ouvertes toute l'année ou de façon saisonnière. Exclut les toilettes portatives. *Sauf indication contraire.*

**Population :** Population totale de la municipalité selon le recensement canadien de 2021.

## Dépenses de fonctionnement (réelles) :

Dépenses de fonctionnement directes (sans les recettes) pour 2023 pour l'entretien des parcs et des zones naturelles. Ce chiffre sera utilisé en regard du nombre de résident-es actuels de votre municipalité pour l'année en cours afin de calculer la part de votre budget de fonctionnement dépensé par personne.

### Ceci comprend :

- La plantation d'arbres et leur entretien dans les parcs et zones naturelles
- Le nettoyage de graffitis et les réparations liées au vandalisme
- Les salaires du personnel de gestion, d'administration et d'exploitation
- L'embauche de consultants et d'entrepreneurs
- Les activités horticoles dans les parcs
- L'entretien des cimetières clôturés si ces activités sont comprises dans le budget de fonctionnement des parcs
- Le ramassage et l'élimination des déchets dans les parcs
- L'inspection et l'entretien des aires de jeux d'eau, des terrains de jeux et de l'équipement de conditionnement physique extérieur
- L'entretien et le remplacement du mobilier urbain
- L'entretien des toilettes publiques lorsque ces activités sont comprises dans le budget des parcs
- L'entretien des terrains de sport
- Le déneigement et le déglacage dans les parcs et zones naturelles
- Tous les autres frais d'entretien des parcs et espaces verts, à l'exception des frais liés à l'entretien des cimetières « actifs ».

### Ceci exclut :

- Terrains de golf
- Piscines
- Installations et salles de loisirs intérieures
- Forêts
- Zoos

## **Dépenses en immobilisations (réelles) :**

Dépenses en immobilisations pour tous les éléments à inscrire à l'actif en lien avec les travaux d'amélioration du territoire réalisés durant l'exercice financier de 2023.

### **Ceci comprend :**

- Nouveaux projets et travaux de renouvellement
- Éléments à inscrire à l'actif reportés des années précédentes
- Traitements et salaires de tout le personnel œuvrant dans la conception, la planification et la réalisation des projets d'investissement
- Si les traitements et salaires du personnel interne chargé de la planification et de la conception des parcs ne sont pas inclus dans le budget d'immobilisations d'une municipalité, ils doivent être indiqués séparément.

## **Total des dons philanthropiques ou du parrainage d'entreprises :**

Montant total donné à la Ville par des œuvres philanthropiques ou le parrainage d'entreprises en 2023 pour financer des projets de parcs.

### **Ceci exclut :**

- Recettes globales générées par la Ville (par le biais de frais d'utilisation, de programmes de dédicace de bancs dans les parcs, etc.)
- Subventions des gouvernements provincial et fédéral

## **Fermes et les jardins communautaires urbains :**

Des jardins destinés à la culture vivrière que le public peut utiliser. L'adhésion à ces jardins peut être nécessaire ou non. Cette catégorie comprend également les vergers communautaires.

## **Espaces où les chiens peuvent se promener sans laisse :**

Sont inclus aussi bien les parcs à chien que les sections de parcs où les chiens peuvent être sans laisse.

## **Programme de groupes communautaires voués aux parcs :**

Un programme municipal officiel par l'entremise duquel les résident·es peuvent s'impliquer dans les parcs. Un programme "Adoptez un parc" en serait un exemple. Ces groupes peuvent se charger de l'intendance environnementale (p. ex., corvées de nettoyage), de la programmation sociale ou récréative (p. ex., festivals, yoga dans le parc). Ne sont pas incluses les occasions ponctuelles de faire du bénévolat (p. ex., bénévolat à un événement spécifique).

## **Programme de subventions communautaires :**

Une subvention en espèces offerte par la municipalité que les résident·es et les groupes communautaires peuvent demander et qui peut être utilisée pour améliorer les parcs ou y offrir des programmes.

## **Plan directeur du système de parcs :**

Un plan global sur les besoins actuels et futurs d'une municipalité en parcs et espaces verts. Comprend habituellement une analyse de l'offre par rapport à la population et un examen des besoins sur le plan de l'acquisition et de la cession de parcs.

## **Conception universelle :**

La conception de parcs ou d'installations de parcs pouvant être utilisés par tout le monde, peu importe l'âge et l'invalidité, sans adaptations ni modifications spécialisées.

## **Avertissement :**

Les définitions du total des parcs et des espaces verts, des parcs naturels, des dépenses en immobilisations et des dépenses de fonctionnement ont été affinées pour les besoins du Rapport sur les parcs urbains du Canada de 2022. Par conséquent, certaines données peuvent ne pas être directement comparables à celles de 2021 et avec les années précédentes.